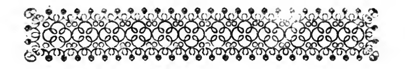









ECONOMIE POLITIQUE
BARREAU
ACADEMIE DES SCIENCES MORALES
PATRIOTISME
ELOQUENCE DE TRIBUNE



NOUVELLES ÉTUDES

SUR

L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

I.

INTRODUCTION.

Tout homme de cœur doit le tribut de ses veilles et de ses études aux progrès et au bonheur de l'humanité. L'homme est fait pour vivre en société : la science sociale est donc nécessairement la première des sciences. Heureux les esprits d'élite qui ont pu faire faire quelques pas à cette science des sciences, à cette science qui marche éclairée par les rayons lumineux de la vérité et de la raison ; à cette science qui conduira les hommes à leur destinée commune sur cette terre ; l'union de

tous, en la fondant dans un même amour ; à cette science qui guide les gouvernants pour la félicité des gouvernés, et dispose les gouvernés pour la facilité des gouvernants ; à cette science dont chacun s'occupe, dont chacun parle, que chacun prétend savoir : j'ai nommé l'économie politique. Si nous venons aujourd'hui, après tant de publicistes d'un si haut mérite ; si nous venons ajouter notre faible tribut à leurs riches trésors, confondre notre voix à leurs brillants accents, c'est que, nous aussi, nous croyons avoir quelques vérités nouvelles à produire au jour. C'est ce qui nous détermine à publier ce programme d'un grand et long ouvrage que nous préparons avec maturité, et que nous livrerons un jour au public comme l'œuvre de toute notre vie. Et déjà, que l'on ne veuille pas nous classer arbitrairement comme adepte de tel ou tel système. Nous le déclarons bien haut : nous sommes resté indépendant ; nous ne sommes d'aucune école. Point déjà de l'école italienne, si ancienne et si docte sur le chapitre de l'argent. Nous l'avons méditée, mais nous ne l'adoptons point. Nous avons lu attentivement et Gaspard Scaruffi, et Bernard Davauzati, et Galiani, qui voudraient que l'on payât avec l'or et l'argent, en coupant ces métaux comme on coupe le beurre ; et Antoine Serra, qui, en 1540, avança que la production de l'industrie était une richesse, ce que de nos jours, 300 ans après, M. J.-B. Say a découvert de

nouveau ; et Broggio, qui, en 1743, avança qu'un état ne s'enrichit que par son agriculture, son industrie et son commerce ; et Galiani, qui, en 1750, établissait que les talents sont des richesses, que l'argent est une marchandise : toutes vérités qu'au XIXe siècle notre siècle de lumières, nous avons de nouveau découvertes ; et Beccaria, qui, en 1762, démontra tous les avantages de la division du travail, autre découverte qui long-temps après a fait l'illustration d'Adam Smith, chef de l'ancienne école économiste anglaise ; et Ricci, qui, en 1787, soutenait qu'il ne fallait pas pousser à la population, ni ouvrir trop d'établissements charitables, primes offertes à la paresse, à l'imprévoyance ; dernière découverte qui, de nos jours, fait resplendir l'école célèbre de Malthus ; et Palmiéri, qui, en 1761, demandait la suppression de tout péage ; et d'Elficio, qui réclamait la liberté absolue du commerce ; Vasio, l'abolition de tout héritage: nouveaux aliments pour nos futures découvertes (1).

(1) Au sujet de l'héritage, voyez l'ouvrage *Sur la misère*, de M. Eugène Buret, couronné par l'Académie des sciences morales ; 2 volumes in-8°, chez Paulin, 1840. Il demande en faveur du gouvernement une part d'enfant dans chaque gros héritage.

Nous ne sommes pas non plus de l'école anglaise, quoique nous ayons, pendant de longues nuits, pâli sur les graves ouvrages des plus graves économistes de cette nation généreuse et désintéressée, la tête de notre civilisation moderne ! Nous avons médité les opuscules de lord North, du XVIIe siècle, sur l'art de soutirer des impôts; les ouvrages de John Craunt, vers 1676, sur le parti que l'on peut tirer des hommes considérés comme machines; ceux de Charles Davenant, vers 1688, sur les moyens d'attirer à soi les avantages du commerce; ceux de Daniel Foë, l'auteur de *Robinson*, sur les avantages de créer des banques rapportant intérêts, droits d'escompte, etc.; ceux de Locke, qui, en 1670, inventa le contrat social publié en 1770 par Jean-Jacques Rousseau; ceux de Robert Walpole, sur le tarif de la conscience des hommes publics; celui de Smith, sur l'excellence de l'industrie, et la préférence qu'on doit lui accorder; ceux d'Arthur Young, sur l'excellence de l'agriculture, et la préférence qu'on doit lui accorder; celui de Price; celui de Malthus, l'apôtre de la contrainte morale, dédié aux jeunes filles; celui de Godwin, celui de Poulett Scrope, qui combattent Malthus, et ne veulent pas que l'on se contraigne; celui de Ricardo; celui de Mac-Culloch, celui de Ore, qui poussent à la production, aux machines; ceux de Torens, qui se hasarde à dire que les ouvriers meurent de faim; ceux de Henry Thornton, pro-

nant les avantages du papier-monnaie ; et ceux de Cobbett, proclamant les abus mêmes du papier-monnaie, etc.

Sans nous laisser entraîner par notre amour pour notre belle et savante patrie, sans aveugle partialité, avec l'esprit critique d'un sage, nous avons également étudié, et étudié de toutes les forces de notre attention, l'école française d'abord, nos plus grands, nos plus illustres économistes, nos maîtres dans la science : et Sully, ce ministre du plus loyal de nos rois, de Henri IV, le vainqueur de Paris et des cœurs français, qui nous avait promis la poule au pot ! Sully, ce grand modèle offert à tous les ministres présents et futurs ! Sully, qui considérait l'agriculture comme la première des richesses (1), ne voulait pas en France de productions étrangères, et déclarait, par son édit de 1583, la permission de travailler : droit royal et domanial, partout droit imposable. Nous avons étudié Colbert, cet autre profond ministre, cet autre modèle de nos hommes d'état ! le grand Colbert, qui considérait le travail manufacturier comme la première des richesses, avait en amour les douanes, donnait des pensions aux pères de dix enfants, faisait mettre au carcan l'ouvrier qui ne fabriquait pas bien, encourageait la traite des

(1) Forbonnais ; *Recherches sur les finances*, tome 1, page 38.



nègres, etc. Il créa les assemblées des commerçants : en cela, Sully l'aurait blâmé vertement. Nous avouons que ce grand homme, cet homme d'expérience, avait la faiblesse de ne pas aimer les assemblées délibérantes ; écoutons-le : « Il y a toujours dans ces assemblées, de la désunion, de la dissension, de l'opposition d'intérêts, de l'envie de se supplanter, de la brigue, de la confusion, et pour un sage une multitude de fous (1). »

Après Sully, après Colbert, nous avons étudié Law, ce brillant aventurier, qui, lui, ne voyait que l'argent, ne prônait que l'argent ; Law, dont M. Thiers s'est fait l'intelligent historien ; Law, qui fut si hardi, qui sut donner une valeur immense à des chiffons de papier, et qui tomba, parce que le pouvoir mit la main dans la caisse, ce qui, soit dit en passant, a fait aussi choir les assignats, de ce dont se garantissent de leur mieux de nos jours les banques de France et les caisses d'épargnes, ces poires tenues à l'écart pour la soif à venir de l'Etat. C'est à Law que nous devons notre grand amour pour les gains subits, notre passion pour les fortunes rapides, nos engoûments pour le trafic, l'agiotage.

Nous demandons que la réputation de Law soit réhabilitée, et qu'une statue lui soit élevée.

(1) *Economiques*, livre 3.

Après Law, nous avons médité Quesnay, qui, lui, ne voit que l'agriculture, ne prône que l'agriculture; Quesnay, ce chef de la secte des économistes, cette illustration, cette étoile de la France, dont le marquis de Mirabeau a dit : « Il aura rendu à l'humanité autant de services que l'écriture, que la monnaie! » Quesnay, que la cour rechercha, et que le roi aima à consulter (le roi Louis XV)—Quesnay en était le médecin, la charge ne lui avait pas coûté trop cher, et l'aimable prince, qui l'appelait son penseur, avait eu, en l'anoblissant, la spirituelle et délicate attention de composer lui-même les armes de ce favori illustre : d'azur à trois pensées d'or, 2, 1, — avec cette ingénieuse devise : *Propter cogitanionem mentis.*

Outre son savant ouvrage sur l'économie politique, cet évangile des économistes selon l'expression de Laharpe, *la Physiocratie*, ou *Constitution naturelle des gouvernemens* on doit à Quesnay : la *Résolution du problême de la quadrature du cercle*, et des *Dissertations sur le trépan et la saignée.* Quesnay est un de nos plus sérieux philosophes français ; c'est une calomnie de prétendre qu'il ait copié l'italien Bandini et Adam Smith. Si l'anglais Adam Smith a dit de si bonnes choses en économie politique, c'est que pendant un voyage qu'il fit en France, ce berceau de toutes les nouvelles idées, il s'était trouvé en rapport avec Quesnay, et qu'il avait puisé dans la conver-

sation de cet homme supérieur tous les renseignements précieux si abondamment semés dans ses *Recherches de la nature, et les Causes des richesses des nations,* notamment dans son chapitre de la division du travail. L'ouvrage de Smith a pu paraître avant *la Physiocratie* de Quesnay, mais l'antériorité réelle des idées n'en appartient pas moins à la France.

Après Quesnay, nous avons étudié de Gournay, qui, lui, ne voit que l'industrie, ne prône que l'industrie, qu'il veut qu'on encourage, qu'on exhausse, qu'on exalte avant tout, par-dessus tout. Après les chefs, nous sommes passé aux disciples, à ceux de l'école de Quesnay, à toute sa pléiade chantant, prônant l'agriculture, ses doux fruits, ses intéressants bienfaits! — Déjà le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, l'auteur de la *Science des droits et des devoirs de l'homme,* qui usa d'une soixantaine de lettres de cachet à l'égard de sa famille ; puis Abeille, puis de Fourqueux, puis de Bertin, le ministre des parties casuelles ; puis Dupont de Nemours, ce patriote français qui accepta d'être conseiller aulique de Bade et secrétaire de l'instruction publique de Pologne ; Dupont, traduisant Roland-le-Furieux, et rédigeant un traité de commerce avec l'Angleterre, président de l'assemblée des notables et rimant des tragédies, des petits vers à Chloris, composant une théorie des vents et de la pluie, des ouvrages

sur le langage des animaux, et devenant secrétaire du gouvernement provisoire en 1814, sous M. de Talleyrand, etc.

Et à l'école de Gournay, le champion de la fabrication, et à tous ces cyclopes forgeant : l'abbé Morellet, le traducteur du *Confessionnal des Pénitents-Noirs;* de Malesherbes, qui, à la tête du parlement, dans une verte remontrance, engagea le roi à se soumettre à la nation; ministre populaire que la nation peu reconnaissante fit périr incongrument sur l'échafaud; Herbert; Trudaine; de Montigny; Invan, etc.

Nous avons étudié l'école éclectique, voulant bien vivre avec tout le monde, et qui, pour mettre Quesnay et de Gournay d'accord, n'a point trouvé d'autre moyen que de déclarer fort recommandables l'agriculture et l'industrie, et ayant l'une et l'autre leurs avantages. Nous avons médité les apôtres de cette école circonspecte : Condillac, qui tenta de faire de l'économie politique pratique; et Turgot, qui disait à Louis XVI : « Je vais éclairer votre nation; dans dix ans vous ne la reconnaîtrez plus. »—C'était dix ans avant 93 — Turgot au cœur sensible, qui logeait, traitait ses domestiques tout aussi bien que lui-même, promettait l'abolition des corvées, l'abolition de la dîme, l'abolition des rentes féodales, l'abolition des jurandes, la juste répartition de l'impôt, la liberté de l'instruction, etc., toutes choses que l'on nous promet encore aujour-

d'hui ; Turgot mourant à la peine, que supplanta M. Necker, supplanté par M. de Calonne, supplanté etc., etc.

Nous avons également étudié l'école moderne : St-Simon, qui a inventé les associations après Owen ; Fourrier, les harmonies attractives après l'Apocalypse ; et tous les humanitaires, enfin, qui ont inventé la charité après J.-C.

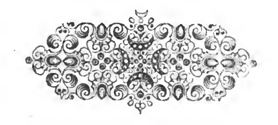
Et de toutes ces écoles, nous nous sommes formé une école à nous, à nous seul, une école que nous fonderons avec profondeur, largeur ; que nous édifierons avec patience, maturité, sûreté ; que nous éleverons avec succès et hardiesse. D'avance nous sommes sûr de nous attirer toutes les sympathies des hommes de science, des hommes de cœur; parce que notre marche sera simple comme celle de la raison, que nous ne nous écarterons pas du but, que nous serons toujours clair, logique ; repoussant toutes digressions oiseuses, tout paradoxe, si brillant, si entraînant qu'il puisse être, toute expression ambitieuse, toute image forcée; parce que nous voulons toujours être consciencieux, vrai en tout ; toujours sous l'empire d'une conviction profonde comme d'une raison libre et éclairée.

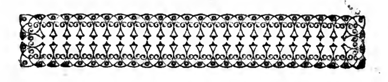
Et d'abord, un mot sur l'excellence de l'économie politique.

Il n'est pas hors de propos de dire avant tout que le mot *économie* ne vient pas de οἶκος,

salle à manger ; ni du mot οἰκονομια, volière, pigeonnier ; ni du mot νομος, chanson, papotages ; ni du mot νομη, pâturage, ulcère, mais bien du mot οἰκονομια, qui veut dire économie.

Le mot *politique* ne vient pas de πολεω, faire paître, tourner, retourner, labourer ; ni de πολιον, vin capiteux, vin donnant le délire ; ni de πολις, jeu de hasard, mais bien de πολις, — εως, de la ville, de la cité.





II.

DES CAUSES

DE

L'Excellence de l'Économie politique.



C'est un problême résolu aujourd'hui, et tous les esprits sages n'en font nul doute : *la société va progressant*, la création va se purifiant, les animaux immondes disparaissent, les plantes sont plus fraîches et plus belles; et l'esprit de l'homme chaque jour s'éclaire, s'élève et se rapproche de la divinité !

Qui n'a lu le profond ouvrage : *Introduction à la science de l'histoire,* du docteur Buchez, livre plein de science et de philosophie, où cet habile homme a prouvé, développé

d'une manière des plus lucides cette vérité incontestable aujourd'hui : la progression de l'humanité. N'y prouve-t-il pas victorieusement que l'homme fut d'abord créé comme un animal (c'est son énergique expression, pag. 461. édit. 1833); puis que l'esprit fut ajouté à sa matière par sa communion avec le Christ; et qu'enfin, c'est la conclusion du sage, l'homme se perfectionnera encore, que l'esprit prendra encore le dessus sur le corps, que nos omoplates (pag. 495) s'allongeront, se couvriront de plumes, et que, doués alors d'un nouvel organe, armés d'ailes élégamment emplumées, nous pourrons nous lancer, planer dans le royaume des airs.

Evidemment cela amènera un grand changement dans nos mœurs, et peut-être nécessitera quelques modifications dans nos lois, au moins dans celles de police. Mais la raison dit suffisamment que nous ne devons pas nous occuper de ce qu'il y aura à faire alors; que cet heureux évènement est encore assez éloigné, pour que l'on puisse abandonner à d'autres ce soin; qu'il est raisonnable, avant tout, que nous soyons de notre époque. — Il est donc évident que l'homme progresse, que chaque jour il s'améliore, que l'on fait mieux que l'on ne faisait, que l'on pense mieux que l'on ne pensait.

Oh! loin de nous la coupable intention de déverser notre critique, d'appeler le ridicule sur nos ancêtres, si dignes d'ailleurs de notre

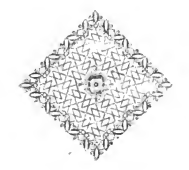
vénération ! mais il nous faut établir les faits. rechercher la vérite, et arriver à bien reconnaître qu'ils étaient moins habiles que nous. Il ne s'agit pas ici de leurs œuvres d'art : que leurs tragédies soient plus ou moins somnifères, près des nôtres si vives, si animées ; que leurs statues soient plus ou moins raides et froides, près des nôtres si bien contournées, si jolies ; leur architecture trop sévère, quand la nôtre est si coquette ; leurs historiens trop corrects, quand les nôtres ont le feu des romanciers : c'est une légère tache à nos yeux, nous qui ne nous occupons que d'intérêts véritablement graves. Nous sommes indulgents, et ne voulons point trop triompher de l'infériorité à notre égard de ceux qui nous ont ouvert cette voie de civilisation où nous marchons, poussés par notre génie, rapides comme le wagon qui vole avec bruit et que couronne un nuage de glorieuse fumée. Si nous revendiquons notre supériorité incontestable sur des matières de haute portée que l'antiquité n'a que touchées, et que nous avons approfondies, c'est spécialement en matière de science gouvernementale—sagesse admirable qui consiste à conduire les hommes sans les faire crier, à disposer de leurs volontés, à employer à propos les mots et les paroles; avec des paroles et des mots, à enthousiasmer à l'occasion ; au contraire, s'il le faut, à arrêter tous les élans avec des mots et des paroles ; avec des paroles et des mots, à payer une dette de reconnaissance, ou à intimider un ennemi

avec des mots et des paroles; enfin à administrer, à gouverner, à régner avec des paroles et des mots; des mots et des paroles qui passent, repassent, disparaissent, reviennent, déconcertent, étonnent, étourdissent, éblouissent et enfoncent. Si nous revendiquons notre supériorité, c'est dans la science surtout de s'emparer d'une âme, ce souffle léger du ciel; de la prendre à deux mains pour la scalper, la disséquer, la découper, avec les dix doigts, les lunettes sur le nez, sans désemparer, que la matière ne soit épuisée.

Oh ! que le grand Cousin, grand-maître de l'Université, nous a donné un admirable modèle de cette autopsie délicate dans sa longue introduction aux œuvres posthumes de cet infortuné Abailard! comme il résout lumineusement le problême des espèces et des genres, c'est-à-dire des universaux, qui chez Platon sont une réalité objective, chez Aristote de simples notions générales : opinions tout-à-fait contraires, et que Bocie voulut concilier en soutenant leur non-réalité dans les objets particuliers; ce qui amenait des tendances opposées au réalisme, jetait sur la question plus d'obscurité encore, traîna l'école scholastique dans la marche embarrassée que vint gêner encore Roscelin, le partisan du nominalisme, qui, lui, voulut que les universaux ne fussent que des mots, opinion contraire à celle de Guillaume de Champeaux-Lévêque, qui rétablit le réalisme scientifiquement, voulant que

l'essence des choses découlât des universaux, et que l'individu ne fût qu'un simple accident; ce que renverse Abailard, ardent alors, qui, lui, fondait le conceptualisme, cherchant aussi par son pénétrant esprit, dans son ouvrage *sic et non*, à ouvrir les ténébreux passages de la phrase de Porphyre, où un mot est resté obscur, cause de tous les grands travaux qui depuis plus de quatorze cents ans ont excité, animé les grands esprits philosophiques, jusqu'à celui du grand Cousin inclusivement. Que dans ces travaux nos esprits sont plus éclairés ! les anciens entrevoyaient, nous voyons; ils touchaient, nous palpons; ils croyaient, nous affirmons. Aussi ce progrès est saillant de toutes parts, il s'est fait jour, il éclate, il resplendit ! il nous a fallu même créer un mot de choix pour l'exprimer, un mot qui ne se trouve ni dans la langue de Cicéron, ni dans la langue d'Homère ; un mot qui prouve bien l'importance que nous attribuons aux choses, notre manière exacte de les peser et de les apprécier, le peu de cas que nous faisons des rêveries plus ou moins poétiques; un mot qui à lui seul dit mille choses ; gros de bon sens, de raison, de sagesse ; véritable fil dans le dédale des idées confuses, guide assuré dans le labyrinthe des vaines paroles, lumière dans les ténèbres, boussole sur les eaux sans rives, sonde dans le chaos, lisière de la pensée, fanal des égarés, etc. Un mot ! qui caractérise toute une époque, en fait une médaille, un

type ; et ce mot, ce sublime mot de notre civilisation merveilleuse, nous le dirons et l'expliquerons dans le chapitre suivant.



III.

LE MOT DE L'ÉPOQUE.

Chacun l'a prononcé, parce que chacun sent ce qui le dirige. Quand un enfant naît, alors que sa mère le regarde avec amour, en pleurant de joie à la venue du nouveau-né; si son père se promet déjà de ne point lui donner de frères, de sœurs, qui puissent partager ses jeux, le soutenir plus tard dans la vie, qu'est-ce qui éclaire la prévoyance du père ? Si un homme, jeune, beau, puissant, à qui l'avenir s'ouvre riche de moissons, re-

cule devant un hymen qui l'unirait à la beauté, à la douceur, au dévoûment, pour s'enchaîner à une femme qu'il aime peu, dont le caractère pourra être difficile, dont la taille est incertaine, qui a une mère, un cousin, et touche du piano; si, au moment où l'autel se pare de fleurs, pour recevoir ses serments, quand les rideaux de gaze vont s'entr'ouvrir pour lui livrer la jeune fille palpitante, se voilant, mais rêvant le bonheur, il s'occupe de notaires, de papiers timbrés, de douaires en cas de mort, de reprises en cas de banqueroute, etc., qu'est-ce qui préoccupe ce jeune homme? quelle est sa pensée? Si, près du lit où gît son vieux père venant d'expirer en lui serrant encore les mains avec amour, on le voit haletant et tout empressé à faire mettre des bandes de papier sur les meubles, à courir chez le juge-de-paix et son escorte, greffiers, huissiers, et autres plumassiers, qui le pousse, qui le fait ainsi marcher, courir, ce tendre fils?

Mais c'est le *positif* de la vie, le *positif*, puisqu'il faut le nommer. Le *positif*, qui s'asseoit lourdement, parce qu'il est de fer; qui se pose sans dire gare, pénètre partout, parce qu'il est de première nécessité, impose ses lois comme la faux s'impose aux épis; c'est le positif qui est la clef de toutes les actions, la voûte de toutes les pensées, le sang de toutes les sociétés, qui fait taire toute réplique quand il vient dire: *Item, il faut vivre;* qui termine

toutes longues sollicitations par ces mots : C'est là votre avantage, ce n'est pas le mien; le positif de la vie, qui est le développement de son *moi*, de son cher *moi;* son souffle, son odeur que l'on répand, ses vues, ses couleurs que l'on étend; le positif de la vie, qui fait donner un coup de coude à celui-ci, un croc-en-jambe à celui-là; qui fait soustraire l'escabeau à l'un parce qu'il n'a pas voulu le partager, tandis que l'on prête l'épaule à l'autre parce qu'il donnera la moitié du fruit volé; le positif, qui a engendré la stoïque indifférence, la spirituelle dénonciation, la trahison dorée, et l'aimable confortable qui rend gros et gras; le positif enfin, qui, s'il était obligé de prendre des armoiries, sur un fond d'argent ferait peindre le pot-au-feu. Le positif enfin, c'est tout dire, le positif!

Les anciens avaient Mars et Vénus, Apollon et Minerve. Le moyen-âge avait ses croisades, ses tournois, ses églises. Nous avons, nous, le *positif*, et cela suffit pour notre gloire.

L'aimable auteur du *Temple de Gnide*, d'*Arsace et Isménie*, de *Céphise et l'Amour*, M. le président de Montesquieu, de l'Académie de Bordeaux, a dit dans son *Esprit des lois* que le ressort de la démocratie était la vertu; le respect, celui du gouvernement despotique; et l'honneur, celui du gouvernement monarchique (*Esprit des lois*, liv. 1er, chap. 7, 8, 9). De même j'établis ici que le ressort du gouvernement représentatif, *c'est le positif*. On peut

bien cacher l'étoffe sous des broderies, le sentiment sous des phrases, parler de la chose publique, d'abnégation de soi-même, donner des poignées de main, pleurer même aux enterrements; mais le positif palpitant, transpirant, est sous tous ces dehors, comme la chair sous la peau.

Et, cette vérité bien mise à nu, voyez quels nombreux avantages on en acquiert. Comme le positif sait trouver une valeur représentative de l'importance de chaque chose, dans l'or et l'argent, l'argent et l'or, chaque chose alors : vertu et pudeur, bravoure ou trahison, talents ou puissance ; chaque chose peut parfaitement se coter. On n'a plus qu'à en faire un inventaire, un dictionnaire, et le feuilleter à l'occasion, lorsque l'on voudra acheter tel talent ou telle puissance, telle trahison ou telle bravoure, telle vertu incorruptible, ou tel patriotisme d'éclat. Un homme se résume en une somme. Une somme permet de peser une femme, avec ou sans vêtements. L'Académie des sciences morales a le tarif des belles actions et des rosières, comme les ponts-et-chaussées celui des chaudières à vapeur. Les choses peuvent conserver leurs anciens noms, mais que l'on y prenne garde, les choses ne sont plus les choses, elles ne sont plus que des chiffres algébriques, représentant une valeur taxable à la Bourse : l'esprit et l'imagination se sont mis aux gages du positif.

Le positif est une découverte toute moderne. Ainsi, dans notre jeunesse nous nous adonnions aux folâtreries. Nous nous le rappelons tous, nous nous délections en lisant un livre qui a eu autant d'éditions que l'évangile : les jolies *Lettres à Emilie, sur la mythologie;* les petits vers de M. Demoustier nous paraissaient bien délicats, ses descriptions toutes charmantes, et même ses raisonnements assez forts. La jeunesse raffolait de ce livre, l'âge mûr lui payait son tribut d'admiration, et la vieillesse lui accordait toute son estime. Quel est l'homme qui n'ambitionnait par l'éclatante réputation du gentil Demoustier, né à Villers-Cotterêts, terrible patrie du mulâtre Alexandre Dumas! Quelle est la femme qui ne se rêvait pas la belle Emilie, comparée à Vénus et aux Grâces dans chacune des 265 lettres mythologiques, — la ravissante Emilie, depuis madame Benoist, faisant des portraits de Louis XVIII à 600 fr. pièce! — NOTA BENÈ. Son mari, secrétaire général du ministère de l'intérieur, les plaçait dans les bonnes communes.

Mais M. Demoustier et Apollon sont morts. Mais M. Benoist et Vulcain sont morts; et la belle, l'adorable Emilie, le modèle de toutes les grâces, madame Benoist, que nous avons l'honneur de connaître, aujourd'hui branle la tête, prend du tabac, s'oublie au lit, et fait pester chaque jour sa vieille cuisinière qui lui prépare sa bouillie! Ainsi, hélas! s'est écoulé l'Olympe; et ce qui faisait nos joies, aujour-

d'hui nous fait bâiller. Le tendre Demoustier n'osait que baiser le bout des doigts rosés de sa belle. Nous, amants du positif, nous lui préférons son compatriote de Villers-Cotterêts, le mulâtre susdit, qui, de prime-saut, lui, enfourche l'adultère. Au-dessus des *Lettres à Emilie*, de Junon et de Jupin, du dieu Phœbus et de la déesse Phœba, nous plaçons, dans notre attachement au positif, l'ouvrage du jour, celui qui a eu le plus de vogue, l'ouvrage de Michel Chevalier, communiste jadis, conseiller d'état aujourd'hui; le livre par excellence, dont le titre dit tout : *Des intérêts matériels en France*. C'est là que l'on trouve des chiffres et de la raison, de hautes vues et de larges budgets. Qu'on donne deux milliards tout au plus à notre réformateur inspiré, Bordeaux et Marseille deviendront les manches de Paris; le Havre et Strasbourg seront ses poches; un pied à l'est, un pied à l'ouest, semblable à Gulliver, il arrosera la belle France; il inonderait en cas de besoin les puissances rivales. Les canaux couleront, rouleront, déborderont. Au moyen du Danube, il joindra le Kamstchatka au cap de Bonne-Espérance; par un chemin de fer, il rattachera l'Asie à l'Afrique, l'Océanie aux Amériques; il percera les Pyrénées, les Alpes, comme Auriol percé ses barrières de papier. Tout s'aplanit, tout lui est facile. tout est expliqué, tout est prévu. Les additions sont exactes. Pour une élégante, le compte de son gantier serait plus difficile à comprendre;

pour un lion ce n'est qu'un jeu, la carte de ses déjeûners serait plus embarrassante à additionner :

Une lieue de canal, 500,000 fr.
— de chemin de fer, 1,500,000

Aux routes,	200	millions.
Aux canaux,	600	—
Aux chemins de fer,	200	—
	Un milliard.	
Dépenses imprévues, récompense à l'inventeur,	Un milliard.	
Total,	Deux milliards.	

Payez, et vous serez la première nation du monde. Voilà ce que c'est que le positif !

Nous établissons donc que le positif est le principe du gouvernement représentatif. Si nous insistons, ce n'est pas que nous voulions tirer vanité d'avoir le premier reconnu cette importante vérité ; mais c'est qu'il nous importe de marcher avec toute la précision de la science, et de bien asseoir déjà les bases de notre édifice.

Avant tout, nous répondrons à quelques-uns de ces esprits chagrins, de ces esprits méconnus, comme l'on dit, qui déclament contre l'esprit du siècle et contre les hommes, parce que l'esprit du siècle ne veut pas du leur, et que devant eux les hommes ne se prosternent pas.

Nous leur dirons, à ces mécontents : Et de quoi vous plaignez-vous ? vous prétendez que notre positif n'est que la voix de l'égoïsme? Cela n'est pas la vérité, comme disent les Anglais, ces modèles de loyauté. L'égoïsme, mais il n'y en a plus ; si nous n'en trouvions pas la preuve évidente dans l'ardeur, dans l'enthousiasme que nous mettons à parler, la main sur le cœur, des intérêts publics, des intérêts généraux, de la patrie, de la nation, des peuples, etc., etc., nous en trouverions une preuve irrésistible dans un fait que l'on ne peut nier : c'est que les mots *égoïsme, égoïste*, ne se trouvent même plus dans notre langue, surtout chez les personnes bien élevées, ils en sont toujours effacés. On entend bien se servir de ces expressions, « que cet homme a donc de personnalité, cette femme est bien personnelle » ; mais les mots *personnalité, personnelle,* ne ne sont pas les mots *égoïsme, égoïste*, mots indignes, trop nus. Ils sont effacés à toujours de notre langue jolie, fleurie et polie. Plus d'égoïsme donc ; de la personnalité, bien, il en faut même ; c'est un des ressorts actifs du gouvernement positif. Il faut que chacun fasse entendre sa voix, que chacun cherche à y faire dominer sa volonté, s'y remue, s'y agite, attire à lui ; et c'est de ce concert, de cet accord, de cette agitation, de ces prétentions, que sort la lumière, que surgit le bonheur public et national. Ainsi que du choc des pierres jaillit l'étincelle ; ainsi que l'on voit s'élever sur une

couche de matières quelconques, mais fécondantes, le champignon au dos voûté.

Vous nous direz encore : Mais, avec votre positif, l'amour paternel, ce n'est plus que l'exploitation des enfants ; l'amour filial, la valeur du testament paternel ; l'amour conjugal, le contrat ; l'amour de Dieu, une place retenue au Paradis. A de tels arguments badins, nous ne pouvons répondre que par le silence de la supériorité et du dédain. Direz-vous encore : Votre positif étouffe dans l'armée cet amour de la patrie, qui, pour la défendre, fait braver la mort. Nous répondrons qu'il y a de bonnes lois contre la désertion ; que l'avancement dépend du chef, et que le désir de lui complaire rend suffisamment subordonné. D'ailleurs, la musique militaire et l'odeur de la poudre à canon montent suffisamment à la tête des conscrits et leur donneront toujours le courage nécessaire. Vous ajouterez : Mais, avec votre positif, que devient ce saint et antique amour français, cette vénération, ce respect pour ses monarques, pour ses magistrats, pour tout ce qui est pouvoir, autorité, véritables et seules garanties d'ordre et de paix? Nous répondrons à ces phrases : que les représentants de l'autorité sous la toge ou l'épée au côté, que le souverain sur son trône ou à cheval, gagnent considérablement à être entourés de soldats bien disciplinés, la giberne bien garnie ; que le pouvoir en a bien plus de majesté, et que quand le ciel sera assez beau

pour que la nuit on puisse dormir les portes et les fenêtres ouvertes, il suffira alors de songer à laisser l'autorité cheminer sans la force publique pour cortége; elle pourra même alors aller paître tendrement avec ses troupeaux. D'ici là, nous voulons qu'elle soit brillante, qu'elle marche escortée, au son de la trompette; et que si on l'éclabousse, le procureur du roi soit là pour la brosser et la détacher.

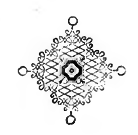
Je vous entends encore faire de nouvelles objections : Mais votre positif, dites-vous, en matière religieuse, sera des plus funestes; que deviendra la foi, ce lien de l'homme à Dieu? la religion pour vous ne sera donc plus qu'une discipline contenue par votre police, rétribuée par un casuel etc., etc. Notre réponse à ces cris d'alarme sera des plus simples, et chacun la prévoit : l'art. 5 de la Charte votée par les Chambres, acceptée par le Roi, établit clairement que toutes les religions sont protégées par le gouvernement;— et remarquez, il n'y est pas dit que le gouvernement protége tous les dieux, ce qui ne serait pas vrai dans la hiérarchie des pouvoirs, puisqu'il est évident que Dieu est au-dessus de tout, mais seulement que le gouvernement, les 3 pouvoirs et la puissance armée, la gendarmerie, soit dit pour expression générale; que le monarque, la Chambre des Pairs, la Chambre des Députés, et la gendarmerie enfin, protégent tous les cultes.

On le voit, tous les arguments de ces gens qui raisonnent creux, se dissipent devant le positif, ce principe du représentatif. Vous aurez beau vous écrier : « Il n'y a plus d'esprit national dans l'armée, plus d'amour pour nos rois, plus de religion, plus de foi » ; nous ne nous alarmerons pas : le positif est là. Nous avons le conseil de discipline pour stimuler la bravoure de l'armée, les illuminations et les croix d'honneur pour réveiller l'amour du peuple. Quant à la foi et à la religion, à ne pas en avoir, si d'ailleurs on n'outrage pas l'art. 475 du Code pénal, qui punit de prison et d'amende les auteurs de tapage injurieux et nocturne, on ne risquera pas grandement. Sur ce chapitre, que l'on jouisse de sa liberté pleine et entière, non pas de cette liberté que Montesquieu definit « le droit de faire tout ce que les lois permettent » (chap. 3, liv. 11, *Esprit des lois*). Ni de celle de Figaro : « le droit de parler de tout, excepté de tout» (*Mariage de Figaro*, scène III, act. V). Ni celle de Spinosa : « la liberté de l'homme est celle de la pierre qui roule. » Ni celle de l'encyclopédie: «tranquillité d'esprit qui procède de l'opinion que l'on a de sa sûreté » (opinion que l'on ne peut pas toujours avoir, soit dit en passant). Ni celle de la grande encyclopédie méthodique : « le droit de jouir et d'accroître nos propriétés» : ce que l'on ne peut pas toujours faire, soit encore ajouté entre deux parenthèses. Ni celle de J.-J. Rousseau, qui la déclare de bon

suc, mais de difficile digestion : ce qui fait sans doute que bien des personnes n'en goûtent pas. Ni celle de Bossuet: «obéissance aux lois,» ce qui, à notre sens, ne rend pas la liberté fort recommandable, quand les lois sont dures et injustes. Ni celle de Rivarol: « la liberté, c'est l'eau-de-vie du peuple.» Ni celle de La Harpe : «la liberté est le seul bien.» Ni celle de M. de Pastoret, ancien conseiller à la Cour des aides, ancien ministre, ancien procureur-syndic, ancien sénateur, ancien pair, etc. : « la liberté, c'est le bouclier qui émoussera le glaive du fier despotisme. » Ni celle..... ni celle..... ni celle.....

Mais tout simplement de cette bonne et douce liberté dont jouit sans y penser le bon bourgeois, veuf, demeurant à distance de ses enfants, dominant sa femme de ménage, et allant, quand le ciel est beau, au gré de ses caprices, visiter le monument en construction ou les animaux du Jardin-des-Plantes ; peu soucieux d'ailleurs de la couleur du drapeau qui, bien au-dessus de sa tête, flotte, jouet des vents changeants ; de cette joyeuse liberté, enfin, de cette liberté, vive, hardie, qui s'épanouit dans l'allure, dans le sourire, sur les joues roses du gamin, heureux de son insouciance, bravant les remontrances de sa mère, aimant le jeu avec passion, suivant une musique militaire en faisant le soldat, et le soir recevant une contremarque pour aller pleurer aux derniers actes d'un grand mélodrame ; de

cette liberté encore, de cette obscure, mais tutélaire liberté, que goûte l'homme du peuple en Orient, le musulman, si calme dans ses traits, dans ses poses ; d'une humeur si égale, si paisible, qui a su se mettre à l'abri du pouvoir avec un salut à son cadi ; qui sait jouir en repos du beau ciel de son pays, de l'air pur de ses bosquets — pour lui les heures roulent à pas égaux, et semblent s'envoler légères et odorantes, lorsqu'il s'abandonne à douces rêveries, qu'il contemple, dans un demi-sommeil, les figures fantastiques, animées, sans cesse changeantes, s'échappant de sa pipe avec la fumée légère, etc., etc.





IV.

DES GARANTIES PUBLIQUES.

Dans le chapitre précédent, nous avons laissé notre plume se jouer agréablement, en parlant de l'heureux sort de quelques êtres perdus dans les dernières conditions de la société, et qui, néanmoins, jouissent d'une liberté fort digne d'envie. Ah! c'est qu'il faut que la liberte se fasse jour dans tous les rangs! qu'elle descende jusqu'aux derniers échelons de l'échelle sociale! qu'elle est un présent de Dieu nécessaire à l'homme comme l'air qu'il

respire ; et que nul être humain ne peut en arrêter la marche triomphale, pas plus qu'il ne pourrait arrêter le cours du soleil ! — Mais la liberté, c'est la dignité de l'homme, monsieur, c'est sa vie, son honneur. Sans liberté, l'homme serait ravalé à la triste condition des brutes. La liberté, la sainte liberté, comme l'a dit le noble héros de nos jours, que nous envient toutes les nations ; ce loyal chevalier, dont le cœur était si bien français, dont le sang était si bien français. La liberté, comme a dit le grand La Fayette, l'héroïque liberté fera le tour du monde sous l'auréole des trois couleurs ! — sublime image, belle comme l'arc-en-ciel !

O généreuse France ! c'est à toi qu'une telle gloire était réservée ! toi, patrie de Charlemagne et de Napoléon ! toi qui dois ton origine, ton nom, à ces fiers Sicambres, à nos redoutables ancêtres, aux valeureux Francs, qui nous ont laissé leur nom en témoignage de la franchise de notre caractère, ferme, opiniâtre ; de la franchise, du désintéressement et de la constance de nos opinions ; de la franchise, de la sagesse et de la profondeur de nos discours ! — Francs, nos ayeux ! nous serons toujours dignes d'une si illustre origine, et toujours nous nous montrerons la première des nations !...

C'est sur notre belle France que la liberté au bonnet rouge, cette déesse bienfaisante, a

étendu de préférence ses ailes immenses et fécondantes !

Dans notre Charte, en caractères d'airain gravés par des mains de géants, pairs de France, ou députés de la nation, en présence d'un peuple ivre d'enthousiasme et de reconnaissance, on lit ces mots, qui font tressaillir d'espoir, de joie et d'amour l'espèce humaine entière : *Tous les Français sont égaux devant la loi !...* la loi ajoute : La noblesse ancienne reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens, etc. Deux Chambres : une Chambre des Pairs composée par le roi, des notabilités ; une Chambre de Députés élus par les électeurs, — les électeurs sont seulement ceux qui jugent..., etc. — Mais proclamer l'égalité parmi les hommes, c'est un acte de haute divinité ! en effet, tous les hommes ne sont-ils pas frères ? tous, jetés sur cette terre, pour se donner la main, s'aimer, s'entr'aider ? — Si, par fatalité, quelques-uns d'eux se montrent indignes des bienfaits de la société, indignes de jouir des grâces du régime constitutionnel, n'est-ce point plutôt la faute de leur éducation vicieuse que celle du pouvoir juste, désintéressé et éclairé qui ouvre les portes à toutes les capacités, fait appel à tous les bons vouloirs, à tous les généreux sentiments, et partout et en tout se montre l'ennemi des obsessions, ambitions ou coalitions, etc., etc. ?

Les esprits modérés, un peu trop craintifs peut-être, et nous avouons que nous sommes

de ce nombre, regrettent réellement qu'entre tous les bienfaits de la liberté, on ait accordé à la presse une si prompte et si large émancipation. Il faut reconnaître qu'elle en abuse parfois étrangement, et de manière même à inspirer des craintes sincères. Pour prouver cette assertion, que l'on trouvera peut-être un peu bien hardie, pour nous justifier complètement, nous citerons quelques ouvrages, et d'avance nous disons bien que nous les prenons tels que le hasard les a placés sous notre main.

Par exemple, dans le dernier volume, le volume paru récemment de la collection des mémoires de l'Institut, sciences morales et politiques, que trouvons-nous? un mémoire sur la population du VIIIe siècle, d'un M. Dureau de la Malle, qui s'avoue être le traducteur de Tacite. Après de nombreuses citations, de nombreuses recherches, des discussions, de eclaircissements, l'auteur, tout en admettant que l'agriculture était imparfaite, arrive à cette conclusion. « En France, la population, agglomérée sous le patronage des grands seigneurs, était plus nombreuse et plus heureuse au VIIIe siècle qu'elle ne l'est au XIXe siècle »: le siècle des lumières, le nôtre enfin! Nous le demandons, mais avancer de tels faits, n'est-ce point une honte? n'est-ce point démentir d'une manière scandaleuse, dangereuse, notre opinion nationale, les discours du trône, la foi de la jeune France, tout ce qu'il y a de plus

respectable? nous démentir tous, nous tous qui proclamons que nous sommes dans le siècle des lumières et des progrès? N'est-ce point porter la perturbation dans la société? —Il ne faudrait pas que la liberté de la presse pût autoriser de tels excès. Je continue mes citations, toujours dans le même ouvrage. Je trouve encore un mémoire d'un M. Renouard, qui aurait été secrétaire général du ministère de la justice, mémoire commenté par un M. Béranger, prenant le titre de conseiller d'état — de tels hommes, à qui l'on devrait supposer la maturité que donne l'âge et de hautes fonctions, viennent sans plus d'hésitation parler, et parler fort inconsidérément, de la justice, de la justice froide, impartiale, cette fille du ciel, digne de tous nos respects! dont les organes sont si recommandables par leurs antiques mœurs, la virginité de leurs esprits, la pureté merveilleuse, la candeur même des cœurs généreux et religieux qui battent sous leurs robes noires! la justice, qui, dans ses temples, tressaille de bonheur en entendant les voix les plus éloquentes des grands hommes de notre époque, et celles qui se complaisent à s'appuyer sur des citations plus ou moins exactes, plus ou moins heureuses, et celles qui se raniment à l'ardeur de gestes qu'une manche flottante rend tout-à-fait péremptoires, et celles qui s'amieillissent, et celles qui retentissent, et celles qui font de perfides restrictions, glissent d'adroites insinuations, et celles qui

vont trompette au vent, étendard levé, protégées par l'armée des lois, répandant la calomnie, la honte, le chagrin, mais cheminant vibrantes, éclatantes et fières !

O avocats, lumière de nos jours! modèles de raison et de logique, qui partout avez pénétré, et partout avez semé la science et la conciliation! vous que l'on élève partout sur le pavois, et qui jusqu'à présent y conservez assez bien l'équilibre! que vous avez dû être indignés de cette publication d'un conseiller d'état quelconque qui, grimaçant à la justice, vient lui reprocher de se perdre souvent, et souvent à dessein, dans un dédale de lois contradictoires! lui reprocher de coûter annuellement aux contribuables 250 millions! Est-ce donc trop payer les échos de ces voix chéries, et sommes-nous donc, hélas! au temps où l'on rendait la justice sous un chêne? Et quand un avocat est surnuméraire - ministre, faudrait-il donc que les magistrats mangeassent des glands?

O liberté de la presse, avec qui osez-vous vous mesurer? et avons-nous donc tort de vous reprocher vos abus? il n'est donc rien de saint pour vous, rien qui vous arrête dans vos écarts! — Mais nous vous poursuivrons encore, nous signalerons encore de vos dangers; et, hélas! ils sont tellement nombreux, que pour les découvrir il ne nous a fallu qu'ouvrir quelques livres, les premiers venus, ceux, mon Dieu! qui se sont trouvés aujourd'hui

par hasard sur notre table, hier nous en aurions eu d'autres, d'autres remplaceront ceux-là demain. Ce n'est donc point de notre part recherches malicieuses, malveillantes intentions. — Non. — La presse, la mauvaise presse, déborde ; et c'est une triste preuve de cette vérité incontestable : que rien sur cette terre ne peut être parfait ! Nous habitons le pays le plus libre de l'Europe, partant le plus heureux; le pays le plus fier de ses libertés, conquises si glorieusement; nous sommes Français, les fils des Francs, les égaux devant la loi, et il faut que nous ayons à pleurer, à gémir sur les indignités de la presse, à laquelle nous ne demanderions pas mieux que d'ouvrir les bras si elle se montrait modérée et mesurée !...

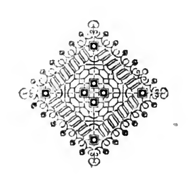
Nous ouvrons l'almanach royal, ce livre que l'on présente chaque année au Roi, relié en veau et doré sur tranches. Certes, on devrait croire ce livre tout-à-fait inoffensif ; hé bien ! qu'y trouvons-nous ? — Population de la France, 32,560,223 hab. (1832). 168,703 électeurs; un électeur par 190 6/10 hab. 459 députés ; un deputé par 70,937 hab. 300 pairs de France; un pair de France par 100,000 hab. — Evidemment voilà des faits qu'il est inutile, qu'il est dangereux d'imprimer, de répandre. Tous les noms ainsi mis à jour, toutes les positions ainsi éclairées, la nature humaine est si mauvaise, qu'il est certain que divulguer le nombre des élus, c'est augmenter d'autant le nombre des mécontents, et que l'on arme ceux qui

n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose. Le président du tribunal qui ne sera pas électeur se dira : Pourquoi ne suis-je pas électeur, quand le bourreau, propriétaire de la maison voisine, peut faire l'élection d'un député qui, lui, pourra faire le sort de la France? L'électeur dévoué à son pays, homme de véritable génie, se dira : Pourquoi ne suis-je pas député, quand le fils imbécile, le gendre ambitieux ou le cousin marié de tel ministre a pu si aisément capter les électeurs, arriver à la députation, comme l'almanach me le révèle? Le député, de son côté, se dira : J'ai travaillé laborieusement, j'ai voté en conscience, on a souvent goûté mes avis à la chambre; pourquoi mon collègue, qui dormait et ronflait à mes côtés, se trouve-t-il aujourd'hui sur cette liste de Pairs? Et de telles réflexions, suscitées par cet almanach, font naître d'impertinentes imprécations; et voilà comme un livre, qui, au premier abord, peut paraître fort innocent, va, lui aussi, répandant les poisons de la presse! Je me garderai bien de fouiller dans toutes les pages de ce livre gros et grossier, de supputer les croix et places que couvent nos honorables; les pensions, honneurs et titres que l'on enfourne à la Chambre des Pairs : de telles réflexions sont inutiles; les esprits superficiels n'y verraient que des intentions de critique, et nous, nous sommes trop sérieux pour faire de ces sortes de plaisanteries, qui seraient bien déplacées dans un ouvrage aussi grave

que le nôtre. Pardon même mille fois, pardon de nous être oublié au point de nous être servi d'expressions peu dignes de notre sujet. Si MM. les élus, si MM. les appelés sont les bienheureux, les premiers à recevoir les bénédictions et faveurs, monnaies et cordons tombant d'en haut, c'est qu'ils ont été désignés par leur propre mérite, exhaussés par des mains sympathiques qui les ont poussés, dressés comme de longs paratonnerres opposés aux orages grondant sur la patrie. Ils sont en évidence et nous dans l'obscurité; à eux les dangers, à nous le repos—pourtant nous sommes assez aveugles pour envier leur sort, pour ambitionner leurs places! Hé bien! ces places si enviées, pourquoi la presse vomit-elle un livre qui les désigne, qui désigne les fortunés, qui désigne les croix obtenues, les titres obtenus, et excite ainsi nos inaltérables jalousies, dans un pays où l'égalité est à l'ordre du jour, chez nous, descendants des Francs? Que l'on nous permette de le dire, de le soutenir, c'est encore un nouvel écart de la presse, si souvent et si fortement répréhensible. Il n'est point de livre peut-être qui ne justifie notre assertion.

La liberté, oh! la liberté est le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes. Elle nous place à la tête du monde civilisé. Sa conquête éternisera à jamais la mémoire du XIXe siècle. —Mais nous l'avons dit, est-ce de notre part crainte exagérée, est-ce sagesse? —

sa fille, la liberté de la presse, est beaucoup trop émancipée. Nous voudrions qu'elle eût un peu plus de retenue, et qu'on ne la laissât pas manier si indiscrètement par tous ces inconsidérés mal élevés, ces jeunes gens avec ou sans moustaches, mais tous beaucoup trop évaporés.



V.

PRÉLIMINAIRES.

Avant d'établir les nouvelles études, les nouveaux axiômes que les progrès du siècle devaient demander à la science par excellence, l'économie politique, il était opportun de signaler en peu de mots, évidemment bien au-dessous d'un si beau sujet, les deux grands nouveaux ressorts des institutions modernes : *le positif et la liberté*. Roues étincelantes, brûlantes, sur lesquelles le char de l'Etat marche plus ou moins cahoté, mais conduit

avec une vitesse, une célérité, une vélocité telles, que nul ne pourrait présager l'issue glorieuse qui l'attend.

Nous avons dit que l'économie politique s'occupait surtout des richesses; et nous avons laissé deviner que les plus grands maîtres dans cette science si lucide et si vraie n'étaient pas absolument d'accord sur la source des richesses. On l'est davantage sur les moyens d'en jouir, et personne ne nous contestera que chacun les trouve de goût relevé et délicat, les appéte assez volontiers, et même à l'occasion les attire à soi du mieux possible. Nous pensons donc que l'étude de l'économie politique devra négliger de rechercher les causes de la richesse, pour mieux s'occuper des moyens de la soutirer et de la féconder. En effet, qu'importe le sol, c'est la moisson qu'il nous faut.

Depuis Diogène jusqu'au prédicateur de la rue Saint-Jacques; depuis Quesnay, Smith, jusqu'à MM. Say et autres apôtres de l'économie politique, on a mis en première ligne, comme une des sources de l'économie politique, *le travail*. On n'avait point tort; mais aujourd'hui il y a modification, et nouvelles études à faire. Travailler est chose rude; l'homme de sagacité aime mieux faire travailler. Ainsi, la nouvelle économie politique, destinée surtout aux esprits déliés, devra indiquer avec soin les moyens les plus efficaces de faire aller cette partie de l'humanité que l'on peut appe-

ler la classe des faciles, d'en tirer parti ; comme on dit aujourd'hui, de l'exploiter.

Ici l'on pourra quelquefois entrer dans le domaine de la politique, mais la ligne de démarcation est suffisamment tracée. Notre économie politique ne s'occupera guère que de l'argent, de cette partie de la société créée pour faire de l'argent, comme la mouche à miel est créée pour faire du miel, le ver à soie de la soie, et la poule des œufs. Tandis que la politique va au-delà, elle veut faire pondre et de plus faire parler cette benoite gente. Avec quelques lampions allumés, elle lui fait crier *Vive le roi;* à l'occasion même elle l'amène à écrire un vote ; au pied d'un mur, elle lui fait monter la garde, le chapeau à trois cornes sur l'oreille. Une pièce d'or, un ruban rouge montré de loin, comme un lambeau de chair à un chien dressé, suffisent pour mener à bien ces étonnants exercices : le succès est prodigieux.

Notre science de prédilection ne s'occupe pas de tous ces tours de force, et c'est là où passe notre ligne de séparation. Elle ne va pas jusqu'à risquer de trop forcer la nature. Elle ne s'attache, pour bien l'écrêmer, la déguster, qu'à la récolte palpable, monnayée, de cette classe d'hommes fourmis naturelles, castors intéressants, pigeons bien gras.

Mais, prévoyante et bienfaisante dans son amour pour l'humanité, notre bien-aimée science ne veut pas déjà que ces créatures si gentilles, si dignes d'être ménagées, soient

par trop froissées. Elle élève sa voix évangélique et vient proclamer qu'il faut en user, et ne point en abuser. Qu'il est raisonnable de leur laisser quelque peu d'aisance—point de manière pourtant à ce qu'elles prennent trop de terrain, à ce qu'elles s'élargissent trop, s'engraissent inconsidérément, parce que l'expérience a démontré qu'elles produisaient surtout, ces bonnes petites créatures, sous l'empire des besoins, de la nécessité.

Notre bien-aimée science nagera donc déjà dans ces flots du Potose que l'on appelle les impôts : souriant à l'impôt direct, qui fait payer à la propriété 450 millions. Ne dédaignant pas celui personnel et mobilier, qui ne donne guère que128 millions. Mais se délectant dans l'impôt indirect, produisant 311 millions, etc., etc. Aimant l'air que l'on respire, puisque l'on peut l'imposer aux portes et fenêtres. Estimant assez l'intelligence, puisqu'on lui demande la rétribution universitaire. Voulant que les saints liens de la famille croissent et multiplient, puisque les contrats, testaments, tutelles, adoptions, etc., laissent leurs dîmes à la caisse publique. Prônant l'industrie, puisqu'elle paie patente. Applaudissant à l'art de guérir les maladies, puisque le brevet de médecin se paie ; aux œuvres de miséricorde, puisque les monts-de-piété doivent leur contribution. Voulant bien même que l'on s'égaie aux repas, puisque le vin rapporte au fisc ; que l'on vole même, car il y a amende, etc.,

etc. — Alors, s'élevant à des réflexions de la plus haute portée, notre science bien-aimée montrera tous les avantages de l'impôt : l'impôt rappelle sans cesse à chaque citoyen ce qu'il doit à sa patrie, cette tendre mère dévouée, cette bonne mère, qui a quelquefois la douleur de les envoyer tuer en bataille rangée, mais qui les porte tous dans son cœur! L'impôt excite au travail; il ne fait point seulement travailler l'ouvrier pour le pain de sa famille, il le fait travailler avant tout pour payer l'impôt; l'impôt fructueux, onctueux, dont les nappes dorées et coulantes vont s'étendant, caressant mille mains, délectant mille bouches fines, savoureuses : là, se formant en somptueux édifices, une église, un opéra; là, s'élevant en colonnes glorieuses, en arcs-de-triomphe, ou glissant en eau claire sur les vasques d'une fontaine à nymphes tétonnières; semant ainsi de paillettes les grandes villes et surtout la capitale, réceptacle de 64,000 misérables, dont 4,000 chiffonniers couchant sur leurs chiffons, se nourrissant de rats (1). L'impôt encore qui fait respecter le souverain et les hauts dignitaires de l'État, en les entourant de l'éclat de l'or; qui dore le trône, dore les siéges, dore les plafonds et volets, les manches et parements, dore l'écuelle et la cuiller, les cuvet-

(1) Historique.—Académie des sciences morales, concours 1836.

tes et serviettes, dore les valets, dore les ministres, dore les palais des singes, dore la Chambre des Pairs, dore les boudoirs des danseuses, dore Notre-Dame-de-Lorette, etc., etc. L'impôt, qui a engendré la politesse, les égards pour le peuple, en engendrant les États-généraux à qui l'on est venu demander de l'argent. tendre la main, chapeau bas; ce qui fait que les États-généraux ont engendré la liberté, et que la liberté engendrera le bonheur (art. 40 de la Charte). L'impôt enfin, qui a la noblesse de l'antiquité, car les Romains en firent grand cas : ils imposèrent tout, jusqu'à la fumée ; car nos premiers rois l'avaient en honneur ;— Pour le service de Dieu, Louis-le-Jeune l'enfla considérablement ; Louis IX l'établit aux mutations de propriétés : Louis IX a été sanctifié; Philippe trouva les douanes; Philippe, que l'on appelle le Bel, le beau, l'aimable! Et son fils, Louis dixième du nom, le demanda en donnant des charges publiques en échange, ce qui ne fut pas métier de dupe. Charles, que l'on a surnommé à si juste titre le Sage, augmenta l'impôt sur le sel pour payer les frais de sa maison royale : du sel sortit ainsi la liste civile. Le jeune et valeureux Charles VI, en portant la guerre en Italie, ce jardin de l'Europe, établit l'impôt sur le pain. Le bon roi Louis XII, ce père du peuple, voulut, lui, que l'on payât la justice ; et son successeur, le brillant François I[er], cette fleur de la chevalerie, confondit les recettes de la couronne

et celles de l'Etat : il dépensa noblement le tout; il eut l'honneur de créer la rente publique et d'apporter en France le mal napolitain. Le grand Sully, le compagnon de notre roi du Pont-Neuf, ressuscita la taxe sur les consommations ; et l'immortel Richelieu créa les rentes sur l'Etat. Mazarin emprunta ; et Louis XIV, le soleil de la monarchie, sous ses vieux ans mit au jour l'impôt personnel. M. Law, déjà cité, imagina le crédit public, le papier. M. Necker eut la gloire de tirer parti des cautionnements, et 93 fit la banqueroute. De nos jours, nous avons produit le petit centime additionnel, bijou, amour, trésor de ressource ! Ainsi, de 330,000 fr. qu'était l'impôt tout chétif sous Philippe-Auguste, il a crû, embelli jusqu'à plus d'un milliard—soit un milliard.

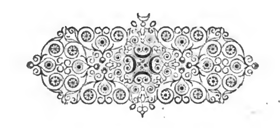
Ainsi, l'impôt, souple, élastique, aériforme, s'est prêté à tout. Touché par les mains les plus nobles, il s'est rehaussé, il est devenu digne d'être étudié avec soin, et il pourra inspirer à notre nouvelle économie politique de sublimes pages. On aura à étudier longuement, à expliquer clairement cette mécanique admirable, mise en jeu pour recueillir l'impôt; —rien de plus parfait, dont les ressorts soient mieux entendus. On voit déjà une main de percepteur, instrument que l'on paie douze cents francs par an, allant glisser, puiser dans la poche du riche et du pauvre, revenir pleine et verser la récolte dans un coffrefort

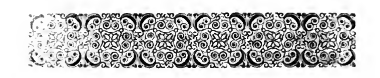
d'un receveur particulier payé 25,000 fr. Ce nouvel instrument se remue de lui-même ; il va donner de l'éperon aux retardataires, s'épanouissant devant ceux qui apportent; enfin, après avoir bien attiré à lui l'or et l'argent, son coffrefort bien rempli, il verse le tout dans le vaste réservoir du receveur général, instrument magnifique qui coûte 100,000 fr. par an. Alors commence le jeu puissant de ce dernier : il ramasse, il ramasse ; il pressure, il pressure; il recueille, il recueille; et quand il a tout pris. tout, jusqu'au dernier écu, ses coffres débordant, la plénitude complète, il se décharge dans ce gouffre profond, sans bords : *le Trésor*. Le Trésor, qui, lui, ne se lasse jamais de recevoir, boit, absorbe, et tellement, que l'on se demanderait s'il n'y a pas quelque fuite secrète attendant des réparations, si l'on ne savait d'ailleurs la régularité... les écritures... les parties doubles... etc., etc... Mais ce n'est point ici le lieu de s'occuper de cette question. C'est de ce gouffre immense, repu, dégorgeant, que jaillit une nuée fraîche et bienfaisante d'or et d'argent, se répandant peut-être un peu au hasard, mais partout faisant naître le sourire et le bien-être, et ranimant la vie, la circulation dans les veines de l'Etat, dans les pores de la société !

On le voit, le positif mécanique de la perception de l'impôt est une machine des plus ingénieuses, des plus jolies. Comme des gouttes d'huile, au milieu de tous ces roua-

ges glissent des inspecteurs, des administrateurs, des contrôleurs, etc., etc.; — tout s'engrène, tout marche à merveille.

Les montres les plus fines, les tournebroches les mieux montés, les cervelles de nos grands hommes politiques, sont moins bien organisés que la pompe financière absorbant à flots, et refoulant en ruisselets.





VI.

DE L'ALLIANCE

DE

L'IMPÔT ET DE LA LIBERTÉ.



Il est évident que l'impôt est une nécessité de tous les peuples, de tous les âges. La société a une existence commune qui crée des besoins communs; et souvent ces besoins communs ne peuvent être satisfaits qu'avec de l'argent, qu'il faut donc demander à tous. Que l'on allége l'impôt, qu'on le répartisse avec équité, qu'on le perçoive de manière à ne point froisser, voilà seulement le but que doit se proposer tout sage gouvernement. Mais l'anni-

hiler ou le réduire extrêmement serait une rêverie dangereuse.

Il y aurait danger réel, en effet, à resserrer trop, à isoler l'homme dans sa vie de famille; il faut qu'il soit sensible à la vie de son pays, à la vie publique, qu'il aime le forum, qu'il puisse s'enorgueillir de la prospérité, de la gloire de son pays. Ce sont de doux sentiments, dont il serait malheureux de le déshériter. Ce lien commun entre les hommes nés sous le même ciel ne peut se maintenir que par les inspirations d'un gouvernement généreux; il se ranimera de tout ce qui jettera de l'éclat sur sa patrie. On est glorieux d'une illustration compatriote, comme on l'est d'un monument digne de fixer les regards de l'étranger. Il semble que l'on soit moins souffrant de sa misère individuelle, quand on se sent brillamment riche du luxe public. Le lazzarone repousserait toute pitié : le plus beau ciel du monde roule sur sa tête, il est couché à l'ombre d'antiques monuments qui aujourd'hui encore excitent l'admiration, et devant ses yeux se déroule une magnifique campagne.

L'impôt suscite chaque jour les violentes déclamations de ces feuilles éphémères, perturbatrices de l'ordre public : c'est une preuve en plus de la sagesse de notre opinion sur les dangers de la licence de la presse.

L'impôt est une nécessité pour tous. L'argent est une passion impérieuse ; dès que la puissance vient en demander, il lui faut faire des

concessions, car c'est plus par la persuasion que l'on peut le soutirer que par la violence : l'argent se cache, et on se laisserait tuer sans le donner. La nécessité donc d'imposer une nation amène la nécessité de lui faire des concessions. C'est ainsi de fait que les libertés publiques se sont enracinées, et que ses rameaux, à chaque contribution extraordinaire, ont pu s'étendre dans l'espace, sous les rayons du soleil.

Ce n'est donc pas une alliance monstrueuse que celle de la liberté et de l'impôt, comme serait celle (que l'on nous pardonne cette hasardée comparaison), celle de deux créatures d'espèces tout-à-fait opposées, dont l'une, par exemple, pourvue de ses ailes, serait appelée à vivre dans les airs, tandis que l'autre, pourvue de nageoires, devrait vivre reléguée dans la profondeur des eaux. Chacun comprend qu'une carpe et une pie, quand elles resteraient enfermées ensemble pendant toute une saison d'amour, n'engendreraient jamais rien de viable, rien de constitutionnel. On a vu des nations, l'Angleterre et la France, faire cesser de vieilles antipathies, et vivre dans la plus douce intimité; mais il est des instincts de natures si contraires, d'intérêts si opposés, que l'on ne peut pas raisonnablement espérer qu'ils puissent jamais vivre d'intelligence. Il n'en est pas ainsi de la liberté et de l'impôt. L'union est intime, parfaite, épurée; l'un et l'autre se prêtent un appui des plus tutélaires,

des mieux sanctifiés. C'est la nation qui vote elle-même les impôts, de sa pleine et entière autorité, de son consentement libre et franc ; c'est la nation qui s'impose, c'est-à-dire pour les 35 millions de Français, ce sont les 460 députés, c'est-à-dire la majorité des membres présents ; mais enfin ne seraient-ils que 50 députés imposant les 35 millions de Français d'un budget de plus d'un milliard, toujours est-il que ce sont les élus de la nation, l'élite de la nation, par conséquent la nation elle-même, qui s'impose, se voue d'elle-même aux sacrifices d'argent. Bienfait unique, admirable, du gouvernement représentatif! et une tendre mère elle-même ne fait-elle pas souvent couler les larmes des beaux yeux de ses enfants adorés ? et si elle se résigne à cette douleur, n'est-ce point pour l'intérêt, dans l'intérêt de ses chéris? Ainsi l'Etat éprouve un mortel chagrin quand il lui faut demander de nouveaux impôts ; mais c'est qu'il obéit alors à d'impérieux besoins : une armée à mettre sur pied, des fusils à rendre plus meurtriers, afin d'avoir la paix; quelques concessions à des voisins faquins ; des pensions à de vieux serviteurs, non pas serviteurs d'antichambre, mais à ces hôtes de salon, à ces zélés dont on ne peut oublier ni le dévoûment ni les talents, parce que d'abord ils en parlent un peu et qu'ensuite ils en font beaucoup parler.

Ainsi, le vote de l'impôt est libre, partant consciencieux, partant modéré. Nous avons dit

et prouvé. Etablissons qu'il est réparti avec toute l'équité désirable.

Le ministre, sur une base arrêtée, répartit l'impôt entre les 86 départements : c'est une opération toute facile, une règle de trois (loi du 3 frimaire an VII [1798]). — Chaque département, toujours sur une base arrêtée, répartit l'impôt du département entre tous les arrondissements : opération tout aussi facile, seconde règle de trois (loi du 28 pluviôse an VIII [1800]). — Chaque arrondissement, toujours sur une base arrêtée, répartit l'impôt entre toutes les communes : même opération bien facile encore, troisième règle de trois.—Dans chaque commune les maires et répartiteurs, toujours sur une base arrêtée, répartissent l'impôt entre tous les habitants : opération qui est non moins facile que les autres, quatrième règle de trois.

Ainsi, une base arrêtée et une règle de trois, voilà tout le secret de la répartition proportionnelle de l'impôt. N'est-ce point digne d'admiration? On a bien raison de soutenir que les mécaniques les plus simples sont toujours sublimes ! Nous l'avons dit : puisqu'il faut accepter l'impôt, c'est un droit pour nous, c'est un devoir d'exiger qu'il soit réparti avec une équité absolue. Il appartient aux nations civilisées, à la France, la nation la plus éclairée, de donner l'exemple de cette justice publique, de cet amour de l'humanité, de l'équité, de la probité, véritables garanties

pour les nations du dévoûment réel et de la pureté des cœurs des hommes éminents placés à la tête du pouvoir. Que notre reconnaissance, nos respects et notre affection leur fassent une couronne d'immortelles !

L'impôt proportionnel est réparti entre les départements sur une base arrêtée ; entre les arrondissements sur une base arrêtée ; entre les communes sur une base arrêtée ; entre les particuliers sur une base arrêtée. On jugera peut-être à propos de demander quelle est cette base arrêtée, comment elle a été arrêtée, ce qu'elle est enfin, puisque sur ce pivot est élevé tout l'édifice. On voit que nous ne reculons devant aucune espèce d'objections. Quoique, selon nous, la question serait hors de propos, puisque l'impôt est librement voté par des élus, qu'il est réparti consciencieusement de degré en degré par des personnes élues elles-mêmes, ce qui offre plus de garantie, que l'on ne peut raisonnablement en désirer ; mais notre économie politique, précise comme un chiffre qui ne doit répondre que par des faits, descendra à satisfaire à toutes les exigences, même à celles qui pourraient être entachées de malveillance.

La répartition proportionnelle se fait sur une base arrêtée, avons-nous dit : en effet, comment l'aurait-on faite autrement ? mais quelle est cette base ? — Ne l'avez-vous donc pas deviné ? c'est le revenu des terres, des propriétés que l'on a estimées. Le revenu de tel

département est coté 3, de tel autre 6 : ce second paiera le double. C'est d'une simplicité évangélique. Mais dans votre humeur chicanière, vous nous direz : Qui a fait cette estimation de la valeur comparative de chaque département, et dans chaque département des revenus de chaque arrondissement, et dans chaque arrondissement des revenus de chaque commune? quand a-t-on fait cette répartition? —A ces questions superflues, nous répondrons, le sourire sur les lèvres : Mais ce travail a été fait par l'administration en 90, et sur cette estimation des valeurs des différents biens, terres, vignes, prés et bois, estimation qui, nous aimons à le croire, a dû être faite avec conscience, et par des gens capables, se font encore en 1841 les répartitions de l'impôt. C'est une garantie complète, une satisfaction des mieux assurées, on ne peut en douter, l'on paie proportionnellement à la valeur réelle du revenu.

Nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de faire la plus légère objection un peu sérieuse à de si puissantes considérations.

D'ailleurs, le revenu territorial est estimé 1,580,597,0 00 fr.; les hypothèques prennent 500,000,000 ; les gens de robe, 150,000,000 ; les contributions, 450,000,000 : total, 1 milliard 100,000,000. — Les douanes et les contributions indirectes font manœuvrer une armée de 40,000 surveillants.—L'impôt direct donne 378,000,000 ; l'impôt indirect, 311,000,000 :

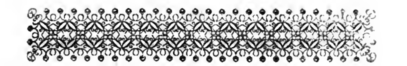
total, 889,000,000; — le gouvernement n'en palpe que 762,000,000. — En outre, le susdit gouvernement reçoit de différents services, le tabac, le sel, et autres objets d'une certaine nécessité, 150,000,000; des propriétés nationales, 55,000,000. En résumé, il dispose d'environ 950,000,000. Mais il a une dette annuelle et seigneuriale de 250,000,000.—Nous avons en circulation 2,800,000,000 de monnaie d'argent; 2,000,000 de monnaie d'or; 50,000,000 de monnaie de cuivre. La banque coordonne annuellement pour 4 milliards. — La perception ne coûte en Angleterre que 6 5/10; elle nous coûte, à nous Français, 10 7/12; mais nos percepteurs à 1,200 fr. par an ont à tenir 38.000 matrices communales, à inscrire 6 millions d'articles pour le foncier, 5,800,000 pour le personnel, 1,200,000 pour les patentes; à réviser chaque année 2 millions de mutations, — 2,200,000 changements par suite du cadastre, —75 mille rôles pour 12 millions de contributions, — 75,000 réclamations; — 200,000,000 cotes irrecouvrables, — 24,000 pétitions, etc., etc. — Le receveur général à 100,000 fr. par an a à faire les honneurs de sa table et de son salon, à produire sa femme et ses chevaux; mais il prête son crédit, etc.

Si l'on voulait contrôler nos chiffres, nos assertions, nous donnons ici la liste des ouvrages que nous avons consultés :

Essai politique sur les finances et le commerce, par J.-F. Mellon; Paris, 1756; in-12.

—*Recherches sur les finances de la France*, par Forbonnais ; Bâle, 1758 ; 2 vol. in-4°. — *Mémoires pour servir à l'histoire générale des finances*, par d'Eon de Beaumont ; Londres, 1758 ; 2 vol. in-12. — *De l'administration de la France*, par Necker, 1784 ; 3 vol. in-8°.— *Histoire des finances de la France*, par Arnould; Paris, 1806 ; in-4°.—*Recherches sur la formation et la distribution des richesses*, par Turgot, 1766 ; in-12. — *Théorie du crédit public*, par Ch. Hennet.—*Histoire financière de la France*, par Bailly, 1830. — *Système financier de la France*, par le marquis d'Audiffret ; Paris, 1840 ; — etc., etc., etc., et des mémoires particuliers.





VII.

DE L'ALLIANCE

DE LA

LIBERTÉ ET DE L'ARMÉE.



Ainsi, le char de l'Etat, soutenu sur les ailes du positif et de la liberté, marche vers les régions inconnues, voilées encore à nos faibles yeux, mais qui néanmoins, à travers les nuages de l'avenir, nous apparaissent revêtues des plus riantes couleurs de l'espérance. Il s'avance, ce char qui porte toutes nos destinées, changeant souvent de conducteurs, mais entrainant après lui tout ce troupeau de peuples vivant pour vivre; il s'élance hardiment, et la

presse, la presse libre et hardie, le devance, crépuscule d'un nouvel horizon! — Ainsi le dieu du jour, dans l'immensité des cieux, fournit sa brûlante carrière, précédé de l'Aurore aux doigts de rose, qui sème de fleurs son passage.

De cet élan vers les cieux, de cette marche vers le progrès, découle une foule de bienfaits plus doux à notre bien-être que ne le sont les pluies d'été au sol qui se dessèche et se ride. L'homme a soif de la liberté. Nous avons démontré que l'impôt s'allie parfaitement avec cette fière déesse : prouvons qu'il lui faut pour appui une armée respectable : cavalerie, infanterie, artillerie.

La liberté, nécessairement, incontestablement, suppose la lice ouverte, sans barrières, à toute discussion. Des piédestaux dressés pour toutes les capacités hors ligne; des théâtres élevés à tous ceux qui veulent, qui peuvent se produire; des échos à toutes les voix; des arènes à toutes les vagabondes ambitions. Le gouvernement représentatif, c'est le jeu de tous les ressorts, le développement de toutes les passions dans l'intérêt de tous. Hélas! nous ne sommes pas encore arrivés à ce temps que nous pouvons rêver, mais qu'il est réservé à nos descendants seuls de connaître; à ce temps de concorde parfaite entre tous les hommes, vivant dans la plus douce union, et traversant le fleuve de la vie en se donnant la main avec tendresse, ainsi que ces jeunes en-

fants que nous voyons jouer à l'ombre des marronniers! Il y aura, hélas ! long-temps encore, divergence dans les opinions , lutte entre les partis, ressentiments peut-être, appel à la force ! La puissance de la raison est immense, colossale ; son règne arrivera sans doute dans les siècles des siècles, mais aujourd'hui elle a besoin encore d'être un petit peu appuyée , soutenue légèrement, sous main, secondée, étayée quelque peu avec adresse. Il n'est pas de cœur qui ne s'ouvre un jour aux lumières de la raison ; il n'est pas de crâne qui ne serve un jour de voûte aux échos de sa voix. Convenons-en pourtant, ce jour n'est pas encore arrivé ; et il n'est pas d'administrateur qui n'avoue, à l'égard des populations, qu'à l'article le mieux raisonné et le plus raisonnable du journal le mieux épuré ; qu'au sermon le plus saint, le plus touchant de l'orateur le plus éloquent ; qu'à l'allocution la mieux sentie et la plus sensible du monarque, du magistrat le plus paternel, il ne soit de beaucoup préférable d'avoir, pour soutenir les conseils et les exhortations de l'autorité, un caporal avec cinq hommes sous les armes.

Notre économie politique a pour but d'établir le principe du positif : or, il est positif que la loi, toute sainte que nous l'appelions, gagne considérablement à l'escorte des gendarmes. D'ailleurs, il faut aux nations, comme à l'homme, de nobles préoccupations, de hautes et brillantes pensées, de généreux et loua-

bles sentiments, qui les fassent vivre, sentir, qui les exhaussent et les glorifient; et quoi de plus noble, de plus brillant, de plus généreux que la gloire des armes! quel vif éclat n'a-t-elle point toujours jeté sur la nation française, si ardente, si brave! Sans cesse marchant à la victoire, toujours moissonnant des lauriers! Ah! que nous devons être fiers d'être Français! —Jetons en arrière un regard de triomphe sur les exploits de nos ancêtres, brillante couronne, couronne immortelle!

La nation gauloise vivait sous des lois, cultivait les arts. — Nos ancêtres les Francs envahissent le pays, portent partout le feu et le sang; et quand ils ont tout subjugué, dans leur humeur guerrière ils se déchirent entre eux : c'est l'excès de l'énergie et de la valeur qui a toujours fait le trait distinctif de notre caractère national. Dans le VIII[e] siècle, de perfides Arabes se rendent maîtres de l'Espagne, ils osent pénétrer en France, ils ont même la témérité de s'emparer de quelques villes! Bien plus, ils poussent l'audace jusqu'à conquérir la moitié de la France! mais le ciel d'Italie les convie, ils abandonnent alors la France, leurs conquêtes, et Charles-Martel tire l'épée, attaque les fuyards, et en tue trois cent mille. On ne trouve pas de traces dans les *Mille et une Nuits* de l'envahissement de la France, et des trois cent mille Arabes massacrés. Mais nous ferons observer, en passant, que, d'après l'orientaliste M. Caussin de Perceval, de l'Ins-

titut, auteur de la *Conquête de la Toison d'or*, les *Mille et une Nuits* seraient de 955 ou 973 (1518) de l'hégire ; que le docte M. Langlès établit en outre que cet ouvrage d'élite est persan : il le prouve en démontrant que tous les noms sont persans. Ajoutons qu'il est vrai que l'illustre M. Silvestre de Sacy soutient, lui, que l'auteur devait être arabe, parce que le livre ne peint que des mœurs arabes. Mais, d'autre part, M. de Hammer croit que l'ouvrage est persan; — il est vrai encore que, pour les concilier tous, l'aimable M. Ed. Gauthier du Lys d'Arc, descendant de la Pucelle d'Orléans, proclame, lui, l'ouvrage arabe et persan, et que l'Anglais Jonathan partage cette opinion. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est persan ou arabe : s'il est persan, il est moins étonnant qu'il ait omis de parler de cette grande conquête de la France par les Arabes. Si l'ouvrage est arabe et qu'il soit de 955 de l'hégire, autrement 1548 après Jésus-Christ, il est probable que les traditions de ce grand évènement auront été effacées de la mémoire du peuple au pied poudreux, ou qu'elles ne seront pas entrées dans le cadre de l'auteur. Toujours est-il, quoique les *Mille et une Nuits* n'en parlent pas, que le fait est vrai, attesté par les Annales de Metz, par le bénédictin Aimoin, le moine Odéric Vital, par les *Annales Fuldenses* (1er vol. des Historiens d'Allemagne, Freher), par Adrien de Valois, le moine de Saint-Gal Eginhard, etc. etc. — Mais pour-

suivons ; du bout de l'aile de l'histoire, touchons aux palmes les plus fraiches de nos glorieux succès.

Le grand nom de Charlemagne apparaît resplendissant de gloire ! c'est un pape qui pose sur son front impérial la couronne du monde, le salue et lui prédit la sanctification ! Son beau-père le tourmentait un peu : il le fait tonsurer. Ses neveux le gênaient : secrètement on les enterre prestement, morts ou mourants. Mais comme ses lois sont sages ! qu'il est grand, qu'il est beau, et qu'il se montre tendre père de son peuple dans la création de l'Université et des marchés francs ! Pour ses ennemis, nous l'avouons, son cœur est impitoyable : 4,000 Saxons prisonniers criant grâce, les mains jointes, sont égorgés plus ou moins adroitement ; mais les malheureux auraient péri humiliés de leur défaite. Hélas ! ce météore disparaît, on se dispute sa succession, et cent mille Francs arrosent de leur sang les plaines de Fontenay en Auxerrois (841) ! c'est alors quatre ans après que la France eut à déplorer de véritables pertes, des pertes considérables ; c'est alors que le sol du plus généreux et du plus brave des peuples fut encore envahi, et envahi par les redoutables Normands, qui, selon l'énergique expression de Mézeray, dans leur rage de sauvages, s'avancèrent brûlant, pillant, rançonnant tout ce qui pouvait être brûlé, pillé, rançonné : rien ne leur résiste, tout cède à leurs armes, et

Paris, cette capitale de la France, leur ouvre ses portes (845)! Ils ne la quittent, hélas! qu'abreuvés, rassasiés d'or et de richesses, et après avoir sacrifié bien des milliers de milliers de jeunes et beaux guerriers, la verte illustration de la France! mais la Française est agaçante, et le Français est prolifique: tant et tant de pertes furent réparées. Trop funeste évènement! ces perfides ennemis, quarante ans après, reviennent encore reprendre la France, encore la miner, encore la décimer, encore la rançonner; et à prix d'argent encore, on les détermine à s'éloigner!

Ces défaites ne peuvent blesser l'honneur national; tant de victoires ont réparé ces échecs, que le Français peut les avouer sans honte. En 912, ils reviennent de nouveau, les barbares; une troisième fois ils soumettent la redoutable nation française! alors on leur donne ce qu'ils veulent: une partie du royaume; il fallait en terminer. Cependant les guerres intestines ensanglantaient, ruinaient, saccageaient notre riante patrie, bien plus que toutes les invasions des barbares! — Il faut que les entrailles de la France soient bien fécondes pour avoir remplacé tant de pertes, survécu avec tant d'éclat à de si grands et de si nombreux malheurs!

C'est environ deux cents ans après que la grâce de Dieu, sous leurs cuirasses de fer, vint toucher nos guerriers, qu'elle descendit du ciel les émouvoir pour une sainte cause! c'est

en 1095 que nos valeureux Français s'arment et jurent, leurs yeux élevés au ciel, leurs mains tremblantes d'émotion tendues vers les blancs autels, qu'ils délivreront le saint-sépulcre, le tombeau de Dieu; qu'ils l'arracheront aux infidèles! un prêtre marche, l'étendard de l'Agneau pur en main; treize cent mille croisés le suivent! —Grand Dieu, que tes volontés suprêmes sont souvent incompréhensibles! les treize cent mille champions du Christ succombent sous le fer de quelques Sarrazins impies!... Mais, hâtons-nous de le dire, le courage français ne brilla pas moins dans cette première croisade d'un feu qui ajoute encore à son illustration.

En 1101, une seconde croisade de trois cent mille hommes; en 1147, une autre de quatre cent mille, vont bravement se faire enterrer en Palestine. Leurs mânes au moins reposent à l'ombre du saint tombeau; qu'elles soient bénies et saluées du pélerin! D'autres croisades se succèdent; nous n'énumérerons plus les masses des croisés qui y perdirent la vie: « la valeur compte peu le nombre des tués! » nous passerons sous silence aussi quelques épisodes sans conséquence.

La foi de la France se montre dans toute sa pureté, à l'occasion de la petite guerre des Albigeois! à Béziers seul, 160,000 de ces Français anti-religieux sont massacrés. On conçoit peu l'entêtement de ces impies. Nous ne parlerons pas non plus de la négligence de l'ad-

ministration, si nous osons nous exprimer ainsi, qui, tout en recommandant des prières à la Vierge, ce qui était fort touchant, ne recommandait pas assez quelques soins de propreté : le balayage des rues, des maisons. Pour le faire observer en passant, et par un trop long aparté peut-être, cette négligence fit que plusieurs pestes vinrent décimer la population :

En 820, peste.

En 945, peste.

En 990, peste.

En 994, peste.

En 1011, peste.

En 1043, peste. — C'est pour celle-ci que l'on employa un remède dont on trouve l'indication dans les historiens de France : « Prenez des reliques, mettez-les dans de l'eau bénite, ajoutez-y du vin, quelques parcelles d'un morceau de pierre du saint-sépulcre ; mélangez, laissez infuser, et servez aux malades pour le signe de la croix. »

En 1089, peste. — Une larme à la belle Laure, que Pétrarque chanta en vers plus doux que les chants du cygne, et qui périt dans la peste d'Avignon, 6 avril 1348, avec 120,000 habitants de tout âge, de tout sexe, gais habitants de la Provence. Selon Mézeray, pendant long-temps, de l'Hôtel-Dieu partaient tous les jours, pour le cimetière des Innocents, des charrettes chargées de plus de 500 corps.

En 1360, peste.

En 1367, peste.

En 1373, peste.

En 1390, peste à Metz; 16,000 habitants y succombèrent.

En 1404, peste.

En 1414, peste; on perdait la voix; les écoles restèrent désertes. Cette peste fut très-redoutable : le retour en serait déplorable. L'académie de médecine devrait à ce sujet faire des recherches, afin de nous préserver d'un si grand malheur; que nous jouissions encore long-temps de l'éloquence sensible du barreau, de l'éloquence patriotique de nos orateurs! les Chambres voteraient des fonds nécessaires.

En 1418, peste; 50,000 habitants y perdirent la vie.

En 1445, peste; celle que l'on nomma *trousse-galants* : le nom est peu convenable.

En 1450, peste; en deux mois de temps, à Paris, moururent 40,000 Parisiens.

En 1466, peste.

En 1486, peste.

En 1504, peste à Marseille; plusieurs cardinaux y périrent. Les petits soins et les orémus y pouvaient donc peu.

En 1508, peste en Lorraine; pour distraire les habitants on établit des jeux publics de quilles.

En 1510, peste à Paris; chaque jour périssaient plus de 1,000 personnes.

En 1544, peste.

En 1580, peste; elle ne laissa à Marseille que 5,000 habitants. On l'appelait *coqueluche*,

parce que les malades à l'agonie rendaient des sons enroués comme ceux du coq.

En 1588, nouvelle peste; les malades tombaient en frénésie, puis expiraient.

En 1596, peste à Paris; notre roi vaillant, notre Henri IV, prit sa cape et ses chausses, et se sauva à Rouen.

En 1604, peste; des bandes de chiens enragés parcouraient les rues et mordaient les passants. — La police était assez mal faite.

En 1624, peste à Calais.

En 1631, peste; Lyon y perdit 60,000 habitants.

En 1650, peste.

En 1666, peste; Reims, Soissons, Laon, en souffrirent surtout.

En 1720, peste à Marseille; 86,000 Provençaux y périrent.

En 1720, la petite-vérole enlève à Paris 20,000 Parisiens, etc.

Mais ne nous arrêtons pas à ces petits incidents. Depuis 1830, grâce aux soins de nos nouvelles et si sages administrations, aux talents, au savoir de nos facultés de médecine, nous devons être parfaitement tranquilles! nous sommes tout-à-fait à l'abri de pareils événements : le choléra-morbus, la fièvre typhoïde, etc., etc., font exception.

Ramenons la muse de l'histoire à des chants de conquête : nous avons parlé de croisades et du généreux sang des croisés qui coula pour arroser, fertiliser les sables de l'Arabie

Pétrée : hauts faits d'armes bien précieux à la gloire de notre valeureuse patrie ! Nous sommes à l'époque de notre conquête de Sicile : victoire rapide, éclatante, qui se termina, malheureusement pour nous, par le massacre de tous nos compatriotes, pendant que l'on chantait vêpres (1282). — Mais nous avions eu les premiers succès. Vers la même époque, à Courtray, nous sommes vaincus par les Flamands; quelques années après, par les Anglais, dans une bataille navale à la hauteur de L'Ecluse, où nous perdîmes 40,000 marins ; dans une bataille près de Beauvais, à Crécy, où nous perdîmes plus de 150,000 hommes, toujours tués par ces infâmes Anglais ; dans une autre encore, à Poitiers, où les mêmes Anglais, au nombre de 8,000 hommes, défont 70,000 des nôtres et font prisonnier notre roi, qui s'était mis bravement en campagne (1356). Puis à Azincourt, où le sort nous trahit encore, et où nous perdîmes 100,000 Français de valeur; la peste, pour surcroît d'embarras, se mit encore à notre piste, et nous enleva encore cent mille hommes (1416). Puis à Cravant, puis à Verneuil, et dans maints autres combats qu'il serait trop long de mentionner, où toujours le traître Anglais se trouva avoir le dessus, malgré que la valeur et la gloire fussent constamment de notre bord. Mais la conquête de la France par les Anglais, si elle avait pu nous humilier un instant, aurait été promptement rachetée au tribunal de l'immortalité, par

l'éclat hors ligne que jeta sur nous la vie passagère de cette rose qui ne dura qu'un jour, mais qui épandit un parfum céleste dont les émanations vibrent encore pour nous charmer: j'ai nommé Jeanne d'Arc, notre pucelle, que dans un moment d'erreur nous brulâmes, que dans un moment de cynisme nous turlupinâmes, mais que dans une éternité d'engoûment nous adorerons. Nous ne faisons pas connaître le nombre de tous nos compatriotes tués dans ces différentes guerres : l'honneur ombrage leurs tombeaux.

Pourquoi faut-il, hélas! que la patrie de Virgile souriât à Charles VIII, et qu'il eût la fantaisie d'y aller respirer le frais! à cette partie, il perdit 50,000 Français. Mais son successeur, Louis XII, se reposa un peu. François Ier fut moins sage : vaincu par Charles-Quint une première fois, une seconde fois, une troisième fois, il fut fait prisonnier, mais il écrivit que tout était perdu, fors l'honneur. On lui donna la liberté sur parole, il y manqua; se battit de nouveau, mourut, et son digne fils se laissa encore battre par Philippe II. Tous ces tristes évènements sont effacés par le règne suivant et le massacre de 100,000 calvinistes, le jour de la St-Barthélemy; bien plus par le règne de *notre Henri IV*, de notre bon roi, qui acheta, moyennant une soixantaine de millions, les consciences de quelques récalcitrants, fit un peu sentir la faim aux Parisiens, promit la fortune à tous ses sujets, dit de fort jolis mots,

changea de religion et de maîtresses selon l'occasion, et que nous chantons encore aujourd'hui comme le modèle des rois. Le plus grand de ses successeurs, Louis XIV, s'éleva comme un soleil, et tomba de même : un voile sur les victimes de la révocation de l'édit de Nantes, des guerres de la Hollande, de l'Espagne ; passons à son petit-fils Louis XV, dit le Bien-Aimé : en 1743, nous perdons déjà 80,000 hommes, 315 millions ; puis on anéantit nos flottes, on s'empare de nos colonies : mais Louis XV fut le père de Louis XVI, c'est assez pour sa gloire. Louis XVI est un saint en Paradis. On reproche bien à ce béatifié, par sa lettre du décembre 1791, de s'être adressé aux ennemis de la France pour les inviter à envahir son royaume ; on lui reproche d'avoir sous-main soutenu la rébellion des ecclésiastiques, la révolte de ses gardes-du-corps ; on lui reproche.... mais que ne lui reproche-t-on pas? Dès que l'on en a fait un saint, nous n'avons plus qu'à nous signer et à fléchir le genou. D'ailleurs, c'est sur les massacres, pillages, noyades, guillotinages de 93 que s'est élevé au plus haut degré, jusqu'au ciel, l'aigle de l'empire, l'aigle foudroyant qui nous fait encore la première nation du monde ; et si nous avons laissé entrer par deux fois dans Paris les armées anglaise, russe et prussienne, c'était pour qu'elles tremblassent en présence de notre colonne de la place Vendôme.

Que l'on nous pardonne l'élan de notre

cœur, que l'on nous pardonne d'avoir laissé notre plume s'oublier un peu, s'abandonner au plaisir de mentionner quelques-uns de nos hauts faits qui rehaussent si éminemment notre gloire nationale, et portent le nom français jusqu'aux limites du monde connu. Nous le savons, notre économie politique, positive par principe, ne doit strictement envisager que les résultats, et l'on ne peut disconvenir que tant de succès nous aient coûté un peu cher ; ainsi nous renvoyons pour le détail des chiffres aux pièces justificatives, qui se trouvent à la fin du volume. Nous avons eu l'honneur de les soumettre à M. le baron Charles Dupin, qui a bien voulu leur accorder sa savante approbation.

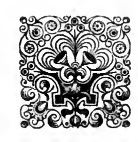
Il en résulte qu'avec le nombre de Français perdus seulement dans nos guerres avec l'Angleterre, en employant leurs os utilement, les posant, superposant avec l'adresse d'un maçon, l'on aurait pu avoir un pont de arches, qui aurait lié l'Angleterre à la France ; la distance de Calais à Douvres étant de la profondeur de la mer de ; le pont s'élevant au-dessus du niveau d'une hauteur de pour éviter les plus hautes marées qui n'ont jamais dépassé à ce passage . Avec les dents de ces mêmes soldats tués dans nos luttes, toujours seulement avec l'Angleterre, ne comptant chaque mâchoire que pour [illegible] dents, on aurait pu élever un arc-de-triomphe deux fois gros comme

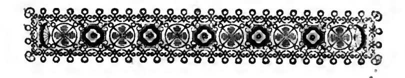
l'arc-de-triomphe des Champs-Elysées : cette mosaïque d'ivoire aurait été du meilleur effet, surtout au soleil couchant. Avec les chevelures de ces morts sous le glaive ennemi, en n'en prenant que les deux tiers, nous en supposons un tiers ou chauves, ou portant des cheveux d'une couleur trop déplaisante; avec ces chevelures, en en faisant un tissu à l'instar de celui fabriqué avec le crin, on aurait couvert les fauteuils de tous les juges ou présidents, les estrades de tous les procureurs du roi et de tous les échafauds ; les escabeaux de tous les huissiers, et des sommiers pour les lits de tous les prisonniers; et encore l'on en aurait eu assez de reste pour renouveler tout ce mobilier à trois reprises différentes. Si extraordinaire que puisse paraître le résultat que nous faisons connaître, qu'on veuille bien examiner avec attention les preuves à l'appui produites aux pièces justificatives, et l'on sera convaincu de ce que nous avançons. En outre encore, avec le sang de ces soldats morts pour la gloire ou la honte de leurs chefs, le sang répandu sans être recueilli, on aurait pu, si on ne l'eût pas laissé se perdre infructueusement, alimenter tous les canaux construits ou en construction, qui aujourd'hui, hélas ! sont si souvent à sec; et ce canal en projet du Rhin au Danube, dans toute sa longueur de 700 lieues, qui liera l'Europe à l'Asie; et celui de l'Océan au Rhin; du Rhin à la Méditerranée, etc., etc. Toutes ces grandes artères des con-

tinents seraient creusées, terminées, alimentées, porteraient partout le commerce et la vie. — Hélas, ce sont des projets !.. Mais continuons. Uniquement avec les ongles brûlés, on aurait obtenu une quantité, que nous donnons exactement en mètres cubes, de cendres assez fécondantes pour fertiliser les hectares de nos landes stériles, et les transformer en gras pâturages. Avec les matières retenues encore dans le secret de la digestion au moment du dernier soupir de ces victimes tuées en combattant—et que l'agiculture moderne utilise d'une manière si remarquable, si sensible, prouvant ainsi que rien dans la nature ne doit être dédaigné—on aurait pu faire une telle quantité de noir animal, que pendant près d'un siècle, on en aurait eu assez pour clarifier tous les sucres indigènes que nous fabriquons. En ce qui tient à ces calculs, nous avons consulté la famille Dubiez (frères Casimir Dubiez) qui a porté, on le sait, dans leurs fabriques de sucre et dans leurs raffineries tous les perfectionnements que l'industrie et l'économie ont pu suggérer, sans être arrêtée par aucune espèce de petites idées, etc. — Nous étonnerons en faisant connaitre le chiffre des kilos de bougies diaphanes que l'on aurait retirés des chairs de tous ces tués, devenus la proie des oiseaux glorifiés, que plusieurs de nos souverains portent fièrement dans leurs armes.

Mais nous ne poussons pas plus loin nos

sommaires indications des mines précieuses, qu'éventera, ou ira fouiller, puiser, notre science des sciences, ne reposant jamais que sur des chiffres, et portant partout l'esprit sévère d'une analyse exacte.





VIII.

TRAVAUX DE L'ARMÉE.



Nous ne dirons rien sur cette grave question : l'emploi des troupes aux travaux publics. La quantité colossale des forces perdues par les soldats, tous jeunes, et tous inoccupés, effraiera quand nous la ferons connaître. Le célibat auquel on les condamne est une loi contre nature et une rébellion contre Dieu. Avec le travail perdu, on aurait fécondé toute la terre; avec la population soustraite, on l'aurait peuplée.

6

C'est quand il n'y aura plus de déserts, c'est quand de toutes parts d'innombrables populations seront en contact continu par des communications promptes, faciles, aériennes peut-être, que les mœurs des nations se fonderont naturellement, que leurs intérêts deviendront communs, que toutes marcheront mieux au même but : améliorer le sort de l'espèce humaine.

A ces avantages nous préférons, pour le loisir des princes, conserver l'usage des armées et des chasses réservées.

On dit, si l'on fait travailler les soldats, que la discipline est perdue ; partant la force publique. Cela veut seulement dire qu'il faudrait changer le régime disciplinaire.

A propos, tout changement brusque est une ruine.





IX.

DU SOLDAT.

Enfin, qu'est-ce qu'un soldat? Un soldat est une machine de chair humaine, se mouvant à commandement.

Comment fait-on un soldat? On appelle un jeune homme de vingt ans, ayant au moins 1 mètre 56 cent., jouissant de tous ses membres; on lui fait prendre un numéro, soit le numéro vingt. Cela fait, un prefet tout chamarré de broderies, après avoir mis en frais u..

maire de campagne pour se faire donner un déjeûner d'une durée de trois heures, le préfet chamarré, assisté d'un membre du conseil général à l'affût de l'occasion de parler de son chemin ; assisté d'un membre du conseil d'arrondissement, consultant à chaque instant la petite note où il a inscrit tous ses recommandés ; assisté enfin d'un général à moustaches, parlant raide à l'officier de gendarmerie, à l'officier de recrutement, et ne voulant pour soldats que les plus beaux jeunes gens, qu'il tutoie, tout en faisant la grosse voix. Le préfet, assisté de ces honorables, procède à l'examen des hommes.

On appellera un numéro, soit le numéro vingt, avons-nous dit : « Numéro vingt, » criera-t-on : un jeune homme, en costume de sauvage, s'avance assez honteux de se trouver en si belle compagnie, sans vêtements aucuns. Il se sert de sa main comme d'une feuille de vigne pour cacher etc. ; il regarde hébété, a presque envie de pleurer, ne sait quelle contenance tenir. Un chirurgien-major, qui parlera sans cesse de son incorruptibilité, de son expérience et de sa science, s'empare de l'homme, le numéro vingt, et procède à la visite.

Il lui abaisse déjà les bras, lui relève le menton, et jette un coup-d'œil sur l'ensemble. Il est assez satisfaisant. Il procède à l'examen des détails : il commencera par les yeux, en faisant baisser les paupières, en roulant les orbites sous ses doigts ; puis il regarde dans les oreilles en les exposant au jour, et pour cela il plie



l'homme à sa commodité ; ensuite dans la bouche, en mettant ses deux doigts dedans, pour bien l'écarter, l'ouvrir toute grande, afin d'y plonger pour ainsi dire. Il frappe la poitrine ; puis suit du pouce la courbure de l'épine dorsale ; tourne, retourne, manie, ce que le pauvre jeune homme etc. Il touche les pieds, enfin le fait courber, comme s'il voulait le faire jouer au cheval fondu, et dans les plus secrètes régions, son œil pénètre, son doigt, en cas de besoin, etc. Le jeune homme est déclaré bon.

On passe à un autre, le numéro vingt-et-un ; le chirurgien lui met les doigts dans la bouche, etc., etc., comme à l'autre.

Durant toute la visite, le préfet reste droit et grave ; le conseiller général ne lui parle que de son chemin ; le conseiller d'arrondissement ne cesse de plaider, pour faire réformer ses recommandés ; et le général continue de s'agiter, de trancher, la moustache au vent, ses croix étalées.

Suivons le jeune homme déclaré soldat. Le sergent de recrutement appelle numéro vingt : il s'avance larmoyant ; des gendarmes le redressent, le toisent, prennent son signalement. On lui déclare qu'il fait partie de tel régiment, qui est peut-être à deux cents lieues ; on lui donne une feuille de route, et il faut qu'il parte, qu'il rejoigne.

Le voilà marchant, triste, rêveur, souvent manquant de chaussures, souvent mouillé, parfois obligé de s'arrêter dans les hôpitaux. Il

arrive enfin ; le major le reçoit, l'inscrit dans une compagnie : ce n'est plus le numéro 20 ; on le débaptise; on l'appellera numéro... soit 90. Il s'habitue à répondre quand on dit « quatre-vingt-dix. » Il obéit à tout. Ses pensées tournent, et son cœur reste gonflé au milieu de tous ses visages inconnus, insouciants ou railleurs. Ses camarades lui font dépenser le peu d'argent que sa vieille mère lui a remis, quand en pleurant elle l'a embrassé pour la dernière fois peut-être ; et comme il est le dernier venu, on le fait coucher avec le pissenlit du quartier, celui qui veut se faire réformer, et qui pour cela, chaque nuit, a la lâche constance de se couvrir d'ordures.

Le lendemain, le 90 est mis à l'école du peloton : il apprend à marcher. Trois mois après, à l'école du 2e peloton : il apprend à marcher avec un fusil. Trois mois après, à l'école du 3e peloton : il apprend à manier le fusil. Enfin, au bout d'un an, il peut assez convenablement faire l'exercice à feu. Alors il n'est plus tout-à-fait conscrit, il s'exerce à boire, à fumer : il devient soldat. Pour peu qu'il se fasse mettre quelquefois à la salle de discipline, qu'il prenne par la taille quelque grosse femelle, il sera devenu un guerrier complet.

On garde ainsi pendant sept ans le numéro 90. Chaque jour se levant à cinq heures, faisant son lit, déjeûnant, allant à l'exercice ou montant une garde : ce qui occupe trois heures durant tout le jour. Une heure d'ailleurs pour

préparer le dîner; le reste à la pipe ou à la toilette. Et chaque jour de la semaine, et chaque semaine du mois, de même ; et chaque mois de l'année de même; et chaque année de même. Quand le 90 aura coûté à l'Etat 7,000 f., on le renverra alors dans ses foyers, pour faire ce qu'il voudra, et nous en avons ainsi deux cent mille.

De la machine soldat (et à ce propos, rappelons bien que nos expressions ne peuvent avoir rien d'offensant : nous ne prenons les choses et les hommes que dans leur partie d'action. C'est le mécanisme de la société que nous étudions), de la machine soldat, nous passons au rouage *officier*.

Enfant, il aimait à marcher avec une canne; plus grand, il s'endormait chaque soir se rêvant couvert d'un bel uniforme, commandant de grandes batailles. Devenu jeune homme, il voulut entrer à l'école polytechnique; et pour leur gloire, ses parents furent transportés d'une si généreuse résolution : un fils savant! Un entrepreneur d'admission à l'école se charge du jeune homme. On met dans sa mémoire de l'algèbre, de la géométrie ; après avoir coûté aux siens une douzaine de mille francs, il est interrogé, il répond : il est admis.

Le voilà enfin officier, et sortant de l'école polytechnique ! Son frac et ses épaulettes vont à ravir. Il se donne l'air réfléchi, il ne manque à aucun de ses devoirs. Il se lève le matin, passe en revue ses soldats, dîne, et se couche; pour le lendemain repasser en revue ses soldats, dîner, se coucher, etc.

Cela fait pendant une vingtaine d'années, il a obtenu une croix, des grades; il se retire alors avec une assez ronde pension; ses mathématiques un peu oubliées, mais ses habits toujours brossés. Il est resté silencieux et grave; il se fait respecter et se proclame encore *ancien élève* de l'école polytechnique. Un officier peut coûter à l'Etat 2,000 f. par an. Dans une armée de trois cent mille hommes, il peut y en avoir 20,000, soit annuellement 40,000,000.

Le général est une autre roue plus importante et de plus haut prix. Un général ne peut arriver à une si haute position que par la faveur ou par ses services : la faveur ne s'attache qu'à la médiocrité; les services supposent un assez long cours d'années, d'autant plus que l'on se donne le temps de les peser. Le général aura donc toujours la moustache pommadée ou grise. Il sera toujours ou brillant, ou gauche dans un salon doré; et à cela près de très-honorables et de très-nombreuses exceptions, on risque fort que tout général soit nul ou usé.

On ne demande jamais à un général des nouvelles de sa femme. Il y a toujours des militaires à son enterrement, son cheval de bataille et des décorations. Un général peut coûter à l'Etat 12,000 f. Nous pouvons en avoir 400.

Conclusion : l'armée coûte annuellement, avec les accessoires, 390,946,310 f. 48 c.

Budget de 184

On ne peut nous contester que la belliqueuse

France n'ait toujours eu des armées, que ce soit des petits rois, des maires de palais, des hauts-barons, ou des ministres qui aient levé, payé, entretenu ces nombreuses troupes divisées par petites ou par grandes bandes, disposées de tout temps à se faire bravement blesser ou tuer, pour la plus grande gloire du pays, toujours est-il qu'en France nous avons toujours eu sous les armes l'élite de la jeunesse. Qu'on se remémore les brillants faits d'armes parsemés dans notre histoire, comme les étoiles dans le ciel, on restera convaincu que, dès les premiers temps de notre histoire, les hommes d'armes en France ont été nombreux, et plus nombreux peut-être aux premières époques de notre monarchie, que chacun était guerrier, que chaque habitation était une redoute, que de nos jours filés de soie, adonnés, consacrés aux douceurs de la paix, aux bienfaits de l'industrie. Or, depuis 1400 ans que notre monarchie fleurit, à 300,000,000 par année (ce chiffre devient pour nous un signe algébrique de la dépense réelle faite, et nous ne nous arrêtons pas à l'expression), il en résulte donc que notre brillante valeur a coûté une somme de 420 milliards. Je ne fais pas figurer le chiffre des dépenses faites en colonnes, arcs-de-triomphe, musées, tombeaux... dignes couronnes de si nobles, de si louables sacrifices!

Mais ce ne sera pas trop d'estimer à moitié de cette somme les pertes éprouvées, fatalement nécessaires, par suite des ravages, mas-

sacres, incendies, pillages, et sang de la guerre, cette passion des nobles cœurs. Soit donc une somme de 210,000,000,000.

L'économie politique a trop prouvé que le travail était une valeur réelle, une richesse incontestable, pour que l'on omette de l'apprécier. Or, ce qu'un homme coûte à un État peut être regardé comme le prix de la valeur de son travail ; ce travail, que l'armée ne fait pas annuellement, peut être estimé à 400 millions; ce que l'armée peut coûter annuellement, à 800,000,000.

Depuis la monarchie, ce sera donc pour la solde, 560,000,000,000.

Pour le travail perdu, 560,000,000,000.

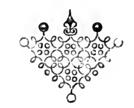
Total, 1,120,000,000,000.

La France, sous Charlemagne, selon la vieille expression des moines de Saint-Denis, *s'étalait*. L'Allemagne et l'Italie n'étaient que ses provinces. Un peu plus rétrécie sous Louis XII, elle dominait encore en Italie ; un peu plus rétrécie sous Louis XIV, elle avait presque une main sur la Hollande, une autre sur l'Espagne ; le Rhin lui servait de limites. Aujourd'hui, plus resserrée que jamais dans ses chausses, elle ne peut rien, ni en Allemagne, ni en Italie, ni en Hollande, ni en Espagne. Elle a abandonné le Rhin ; mais aussi d'autre part que de progrès acquis, et qui l'autorisent toujours à s'appeler la glorieuse ! Charlemagne n'a rien construit ; Louis XII n'a fait construire qu'une halle ; Louis XIV a élevé la porte Saint-Denis :

nous, Français, nous avons élevé l'arc-de-triomphe de l'Etoile et la Colonne !

Nous devons ajouter que pour compléter ce travail, dont nous ne donnons qu'un bien léger sommaire, nous ferons pareille recherche sur la consommation d'hommes et d'argent effectuée par les autres puissances. Ils sont bien pauvres dans leurs glorieux monuments.

La Russie n'a que le Kremlin; la Turquie, que Ste-Sophie; l'Allemagne et la Prusse, qu'un lion en pierre dans les plaines de Waterloo; l'Angleterre, qu'une statue du duc de Vellington, en Achille, les épaules et les mollets, etc., tout nus, exposée à la pluie, aux brouillards de la Tamise.





X.

DE LA PRESSE.



Comme dans toutes les sciences, dans la nôtre, une pensée prédomine toutes les autres, une pensée unique, canevas sur lequel viennent se retracer les fleurs et les dessins du sujet.

C'est la marche du progrès, cette échelle de Jacob. Par une comparaison heureuse, nous l'avons montré, ce progrès, grandissant, roulant ainsi qu'un char romain. Le gouvernement debout, en équilibre, dans toute sa ma-

jesté, tient les rênes, et devant, pour éclairer sa course, s'élèvent, brillent la presse, que nous redoutons un peu, et la tribune politique, que nous honorons infiniment. Nous ajournons de nous occuper de cette dernière lumière de l'époque. Laissons entrevoir comment notre économie politique abordera ce sujet délicat : la presse. Nous n'avons pas dissimulé que nous blâmions quelque peu ses excès, mais avec les grands esprits de l'époque, les Tissot, les Etienne, les Benjamin Constant, sur les mânes desquels s'élèvent déjà des pyramides montueuses, nous déclarons que la presse, parfois contradictoire, nous l'avouons; assez souvent mensongère, nous le reconnaissons; fréquemment perfide, nous ne pouvons dire le contraire; presque toujours passionnée, nous ne le nions pas; parfois incendiaire, c'est une vérité; que la presse, néanmoins, est le plus beau présent des dieux!

L'illustre M. Daru, que Bonaparte comparait à un bœuf pour le courage et le travail, et qui a traduit les vers badins d'Horace, a calculé qu'en 1825 il existait en France 665 imprimeries, dont 82 à Paris; qu'elles employaient 1,550 presses, 850 à Paris seulement; que dans l'année 1825, pour Paris seulement, la presse avait produit 14 millions de volumes, pour lesquels il aura fallu 5,022,000 francs de papier, 120,000 d'encre, 912,500 de brochage, 3,760 ouvriers, 100 protes, 85 correcteurs, 1,750 compositeurs, 1,500 pressiers, 325 ap-

prentis, en d'autres termes, une somme de 11,840 f. par jour, ou pour l'année 4,130,800 f. Estimons la journée, l'une dans l'autre, à trois francs, ce qui est au-dessous de la vérité : total des frais de la presse à Paris, pendant 1825, 10,185,300 francs. Ce n'est point trop d'admettre que la presse départementale produise et coûte 3 fois autant que la presse de Paris ; nous arrivons donc à ce résultat : total des frais de la presse dans la France pendant 1825, 38,555,900 francs ; total des productions, 56 millions de volumes. Pour lire un volume il faut quatre heures ; il faudrait donc à une seule personne pour lire les volumes d'une seule année, seulement en France, 224 millions d'heures ; autrement : 18,666,666 journées, ou 51,141 années.

Il faut bien admettre qu'un volume est au moins lu par dix personnes ; cela nous fait 186,666,660 journées employées, nous ne disons pas perdues, à la lecture. Or, estimons la valeur de la journée à deux francs seulement, nous avons donc une valeur de 373,333,320 fr. que consomme en France, pour une année, le goût de la lecture ; et, qu'on le remarque bien, nous restons toujours au-dessous, bien au-dessous du chiffre exact.

D'une part, et toujours pour une année seulement, nous avons pour frais de production :

	30,555,900 fr.
de l'autre,	373,333,320
total,	403,889,220 fr.,

ou environ de quoi construire 22,333,110 jolies petites maisons, à plus de mille écus l'une dans l'autre; ou bien de faire cuire 485,218,324 demi-kilogrammes de pain à 15 centimes; ou bien d'acheter 485,218,324 kilogrammes de viandes à 50 centimes. Nous ne parlons toujours que pour la France.

Maintenant, estimons la valeur morale des œuvres imprimées, toujours dans l'année que nous avons prise au hasard : 1825.

Ouvrons la *Bibliographie de la France de l'année* 1825. C'est un gros volume in-8o, de plus de 1,200 pages, in-8° imprimé en caractères très-petits. On peut se le procurer chez Pillet aîné, rue des Grands-Augustins, 7. Il contient l'annonce de 7,605 ouvrages.—Pour la théologie, 48 ouvrages; nous y remarquons le livre de Ruth en hébreu et en patois, par Labouderie.

Pour la lithurgie, 42 ouvrages.

Pour les sermonnaires, 83 ouvrages. Nous y remarquons l'*Invitation à la France de se consacrer au sacré cœur de Jésus*, etc.

Pour les mystiques, 367 ouvrages : Nous y remarquons : le *Petit Trésor de l'âme dévote*, le *Magasin des âmes pieuses*, l'*Amant de Jésus-Christ*, le *Palais de l'Amour divin*, *Confédération d'amour*, le *Petit Chemin du ciel*, etc.

Pour la jurisprudence, 565 ouvrages. Nous remarquons : l'*Almanach de la Magistrature*, l'*Annuaire de la Cour royale*, etc.

Pour les sciences et arts, 2,369 ouvrages. Nous signalerons : *Petits tableaux de mœurs*, par Paul de Kock ; *Tableau de toutes les foires de la France*, par Bottin ; *Coup-d'œil philosophique sur les oiseaux de chambre ; l'Art de composer les liqueurs de table*, par Bouillon-Lagrange, directeur de l'école de pharmacie ; *la Tacalographie*, par Louis Duval ; *la Brachygraphie*, par P.-R.-C.-L. ; *la Sténographie*, par de Prépeau ; *la Stéganographie*, par Ponthieu ; *la Mimographie*, par L. Colas ; *la Pantographie*, par de Brunel-Varennes, etc.

Pour les belles-lettres, 1,822 ouvrages. Nous signalerons : *Napoléon, ou le Glaive, le Trône et le Tombeau*, par M. Bignan ; *Promenades poétiques dans les hôpitaux*, par C. Alhoy ; le *Chansonnier des Grâces*, le *Triomphe du Lys*, à propos du sacre, par Réné Trédos ; *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, par M. Etienne, député ; *Jocko*, par Gabriel ; *le Jardin d'amour*, chez Bouquin, 18, rue du Petit-Pont, etc.

Pour l'histoire : *Biographie*, etc., 2,311 ouvrages. Nous signalerons : *Résumé de l'histoire de France*, par M. Bodin, préfet ; 162 pages, 1 fr. 25 centimes ; *Généalogie des Bourbons ;* 2 forts volumes in-8o, par N.-L. Achaintre ; *Vie de saint Stanislas-Kostka*, par Cépari, trad. par Calpin, imprimée par Séguin, etc.

Total, 7,603.

Or, il faut bien reconnaître qu'un sentiment commun anime d'ordinaire toute une nation :

c'est l'évènement le plus important de l'époque qui fait le sujet de toutes les préoccupations, l'objet de tous les entretiens. Chacun se pénètre de cette pensée commune à tous ; elle se fait place dans tous les cerveaux, les excite, les stimule, les dirige ; et un des grands bienfaits de la presse, c'est de communiquer avec la rapidité de l'électricité cette idée-mère, cette idée d'élite, cette idée fécondante qui s'adresse à tous les goûts, à toutes les sympathies, qui s'élève au-dessus de toutes les autres, les efface et les annihile, pour seule jouir de toutes les faveurs, de tous les avantages de la vogue. Or, quelle est, dans l'année 1825, que nous avons prise au hasard, l'idée conquise par la puissance de l'esprit humain, émise par les 1,000,000,000 fr. absorbés par la presse? Ici nous trouvons deux vogues saillantes, et il nous suffira de les rappeler pour que l'on se souvienne immédiatement de ces deux grands succès de l'année : *Aladin, ou la Lampe merveilleuse ; Jocko, ou le singe du Brésil !* Voilà les deux idées fixes de l'année 1825. C'est dans *Aladin*, de M. Etienne, de l'Institut, député, que l'on chantait : *Charmante bayadère*, etc. On n'a oublié ni ces vers coquets de M. Etienne, député ; ni le turban fripon, ni la tunique légère et blanche brodée en or, ni le pantalon ponceau en satin, ni les charmants petits pieds, non pas de M. Etienne, mais de la svelte cantatrice qui faisait valoir cette ravissante poésie.

Néanmoins, c'est de l'histoire. Jocko eut un

plus grand succès ; l'homme qui faisait le singe, la bête, le faisait si bien, que M. Etienne n'eut que le second rang, malgré le pantalon de satin ponceau. La presse, la mode, portèrent Jocko aux nues ; ce fut la grande affaire de l'année. Jocko, à la lumière des quinquets, grimpant après des arbres de toile, et jouant dans le désert sur les ritournelles des violons, flûtes et basses de l'orchestre, causa un ravissement extrême ! Toutes nos femmes voulurent voir cet homme sous la peau d'un singe, sautant, grimpant, faisant des écarts à se blesser.

Hélas ! le pauvre jeune homme en est mort ; nous l'avons vu sans son masque : il était grêle, pâle, timide en parlant, et tout l'argent qu'on lui donnait pour exposer chaque soir sa vie, il le reportait religieusement à sa vieille mère.

Ainsi, comme cette vérité de tous les âges : « semez beaucoup, si vous voulez recueillir un peu, » ressort lucide des observations que nous venons d'émettre, dans une année seulement, 403,889,120 fr. sont dépensés pour la presse, par la presse, dont le rôle est d'être sans cesse en investigation des idées neuves, originales, faites pour plaire, pour instruire, de les émettre, de les répandre. Et dans toute une année, après de si énormes dépenses, qu'est-ce qui survit ? De tous les imprimés livrés à la lecture pendant une année entière, reste le souvenir de deux parades sans conséquence, qui n'ont distrait qu'un instant !

Nous passons sous silence un autre évènement de 1825, qui suggéra bien des vers, bien des éloges, qui occupa bien des presses, des journaux, qui répandit le plus vif éclat, fut l'occasion de bruyantes réjouissances, de fêtes somptueuses, où s'empressèrent d'accourir toutes les célébrités de l'époque et celles des puissances, revêtues des insignes de l'honneur, des broderies de leurs rangs ; et celles des riches de ce monde, suivis d'un nombreux domestique, superbes dans leurs chars élégants ; et celles du génie, de l'esprit se faisant nommer, pour échapper à l'oubli où les auraient condamnées leur mise sans faste, leur isolement un peu triste; fêtes toutes merveilleuses, où chacun accourait, où chacun voulait avoir sa place, pour attirer un regard du héros de la fête, pour attendre un sourire, quêter une de ses paroles toujours gracieuses. Ces fêtes n'ont laissé que des oripeaux ; les vers sont oubliés, les courtisans sont devenus des ingrats, et le dieu d'alors, *Charles X*, repose en paix ! Pauvre victime! Que ces mots ne déplaisent pas sous notre plume, nous pourrions porter à notre boutonnière le ruban qui attesterait la part que nous avons prise à renverser son trône, et nous nous en faisons encore honneur. Mais il n'est plus, et ce n'est pas le roi qui nous arrache une larme, mais le simple mortel exposé à la colère des hommes comme la feuille aux orages. Né dans le palais des rois ses ancêtres, entouré de courtisans corrom-

pus ou de folles courtisanes : son esprit devint léger, son cœur resta bon. On loua ses grâces, son adresse : il ne chercha pas d'autre mérite. Les événements l'exilent, les événements le rappellent : il se soumet sans murmures, et dans le malheur sait se résigner en priant. Pour lui les années de l'étude étaient passées, sa vie toute d'expansion l'empêchait de réfléchir : pouvait-il y avoir pour lui de l'expérience ? Il avait confiance en Dieu, il voulait le bonheur de tous, cela lui suffisait. Le peuple aux mille bras, aux cent voix menaçantes, l'arrache à son trône, le maudit, et le rejette sur la terre d'exil. Il y traîne sa misère en tâchant d'y cacher ses larmes ; il meurt en se disant encore dans l'amertume de sa douleur : « Que leur ai-je donc fait ? »

A cette époque, en 1825, un vieillard dont les traits étaient d'une noblesse extraordinaire, les yeux pleins de bonté et de mélancolie, qui ne parlait qu'avec gravité, et toujours pour faire entendre des paroles bienveillantes, quittait Paris, en n'emportant qu'un bien léger paquet : un peu de linge, et quelques pots de fleurs communes, mais qu'il avait élevées. Il allait à Lyon, occuper un emploi de 1,200 fr. Ce voyageur obscur avait sur lui peu d'argent, mais il avait calculé que sa place payée à la voiture, il lui resterait quelques sous pour acheter au moment des haltes un peu de pain, et qu'il pourrait ainsi vivre pendant le trajet. Il était triste, non pas de son dévoûment, mais

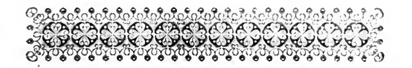
de ce que son dernier ouvrage, qu'il avait fait imprimer en usant de toutes ses ressources, n'avait pas trouvé un seul lecteur; depuis 1807 qu'il avait publié ses essais, il n'avait rencontré que des indifférents; personne n'avait lu ses pages, écrites pourtant après de si longues réflexions, et souvent même il s'était aperçu qu'on le traitait de visionnaire! D'ailleurs, point de parents, d'amis, pour le consoler dans la solitude de son cœur. Mais une pensée divine le soutenait, il y avait foi, il la sentait vraie, et destinée au bonheur de l'humanité. Elle l'éclairait, l'encourageait, le rendait heureux; elle était toute sa vie, toute sa joie; et quand ses yeux pleins de génie se tournaient vers la voûte des cieux, qu'ils semblaient y chercher le doigt de Dieu, alors sa physionomie devenait rayonnante de beauté, tant elle exprimait d'élévation dans les idées, de pureté dans le cœur. Alors, livré aux plus sublimes méditations, il était transporté dans un autre monde où tout lui semblait céleste! Qu'une voix humaine le rappelât sur cette terre, sa tête fléchissait, l'élan s'effaçait, il répondait avec bonté, presqu'avec timidité, et toujours laissait percer cette mélancolie si profonde qui trahissait les souffrances de cet homme méconnu et si éminent, dont la patrie ne pouvait être que le ciel.

On a deviné que nous parlons de Fourrier, de Fourrier qui a dit « que Dieu ne pouvait vouloir le mal; » qui a dit « que tous les hommes

étaient bons; que leurs fautes, leurs crimes n'étaient que les erreurs de la société; que toutes les passions seraient ennoblies, si elles n'étaient pas détournées par nos mauvaises institutions du but utile que Dieu leur avait fixé. »

Le vieillard, qui regardait comme un devoir de propager les inspirations que son cœur lui disait pures et saintes, revint à Paris quelques années après, plus misérable encore ; il revint pour solliciter la presse, si riche et si fière. Partout il fut repoussé, partout il trouva ce sourire de dédain, ces froides politesses si offensantes; ces conseils débités avec ce ton de supériorité qui blesse si profondément. Après avoir frappé à toutes les portes, le vieillard au soir rentrait dans son taudis, comme un pauvre humilié, repoussé de toutes parts. Un peu d'eau, un peu de pain, faisaient sa nourriture, un peu de paille son lit; et le lendemain, avec un nouveau courage, sans jamais obtenir de succès, il recommençait cette vie de généreux efforts, d'humiliations continues. Ainsi il lutta, ainsi il souffrit jusqu'à son dernier jour. Le vieillard tomba malade : il ne pouvait se soigner. Il mourut dans une nuit d'hiver, le 9 octobre 1836 : personne n'était à son chevet.





XI.

LA TRIBUNE.



Que d'émotions ce seul mot suscite! Du haut d'une tribune combien la parole devient puissante! Quels nombreux échos n'y acquiert-elle pas! Comme elle grandit, s'étend, se communique! comme elle règne en souveraine! Ici, d'un sarcasme elle renverse toute la gloire d'une existence; là, d'un mot heureux elle enivre, passionne, transporte. A l'occasion, ses phrases deviennent sonores, pour mieux cacher le vide de la pensée; ou bien elle s'as-

souplit, se polit, pour voiler le poignard aigu. S'il le faut, en apostrophes vives elle attaque, ou par des réticences empoisonnées souffle la rage. S'il le faut, l'action du geste, un sourire, un regard, ajoutent à tout ce qu'elle ne dit pas, complétent une perfide accusation; en ne montrant toutefois dans l'arène que des armes qui ont une apparence courtoise. Elle tient lieu de bravoure, parce qu'elle se glisse, échappe des mains comme une couleuvre, elle tient lieu de raisonnement, parce qu'elle sait amuser, plaire, distraire, détourner l'attention, l'égarer, captiver et amener à son but; elle tient lieu de vertus, de conscience, parce qu'elle est féconde en justifications, en élans, en exclamations. Elle proteste, elle jure, elle s'empreint de larmes, elle touche, elle désarme, elle fait qu'on lui cède, qu'on se rend. Elle tient lieu de reconnaissance, car avec les grands mots : patrie, intérêt général, intérêt de la société, avenir, abnégation de soi-même; avec ces sons sonores, elle dissimule les plaies de l'ingratitude. Que dit-on, que nous sommes dans le siècle des progrès, qu'au talent reviennent toutes les couronnes? — Nous sommes dans le siècle des paroles : *verba et voces;* et c'est par elles que l'on règne aujourd'hui, par elles que les orateurs triomphent. Jadis un coup de lance terminait une dispute; aujourd'hui, dans ces luttes, ces tournois de l'habileté, de l'adresse de la parole, le mieux exercé à rassembler

des phrases, comme un coq sur son terrain, fait éclater du haut de la tribune sa voix triomphante. Il est vainqueur : sous son flux de paroles, on est noyé. Le règne de la brutalité, le règne du poing est passé : nous sommes sous celui de la faconde et des poumons.

Notre science économique portera ses savantes investigations au centre de notre gouvernement représentatif ; nous le verrons en 89 éclore tout d'une pièce, comme Hercule disposé à nettoyer les écuries de Gorgias. Nous le suivrons dans son assoupissement sous l'empire, dans sa somnolence sous la restauration. Nous le retrouverons en 1830, alors que la Chambre releva la voix, se réveillant fièrement aux rayons de la liberté.

Dans ses différentes périodes, nous calculerons de quels progrès réels le meilleur des gouvernements a pu doter les hommes ; combien d'orateurs admirables, d'hommes politiques transcendants y ont apporté le tribut de leurs lumières, et quelquefois même celui de leurs jours ; quelles vérités utiles il a fait éclore ; quels bienfaits il a répandus ; quel nouvel horizon il a découvert ; quelle nouvelle carrière vers le bonheur il a pu ouvrir.

En 89, tel un météore lumineux, un cri de liberté éclate : on se meut, on s'électrise ; tous les hommes vont devenir frères ; 745 députés sont réunis et fondent une constitution. Ci— 1re constitution, 745 législateurs.

En 91, ce premier élan était un peu ralenti ;

mais on se ranime, on discourt, on s'enthousiasme : la nation sera plus grande que jamais ! tous les hommes seront généreux, francs, dévoués à leur patrie ; et 743 députés sont nommés. Ci—2e constitution, 743 législateurs.

L'an III, le besoin d'une nouvelle constitution s'était généralement fait sentir. 750 nouveaux députés, tous assurés de l'avenir, tous patriotes aussi éclairés que généreux, refondent la constitution et se déclarent inviolables. Ci—3e constitution, 750 législateurs.

L'an VIII, 480 nouveaux députés reviennent sur ce nouveau travail : il fallait qu'il eût le cachet de la perfection pour avoir celui de l'éternité. Ci—4e constitution, 480 législateurs.

L'an XII, l'homme du destin : l'épée de Charlemagne en main, revêtu de pourpre et d'hermine, le petit chapeau historique en tête, Napoléon devint le souverain des souverains. En vérité, il y avait besoin de refaire une constitution; mais le grand homme commit la faute d'appeler un moins grand nombre d'orateurs — pour tout l'empire 300 législateurs seulement, et seulement 80 sénateurs ! Aussi, il faut l'avouer avec honte, si l'empire fut grand, il lui manqua toujours la grandeur de la tribune. Napoléon-le-Grand eut l'indélicatesse de ne pas aimer les avocats. Ci—5e constitution, 380 législateurs.

En 1814 refleurirent les fleurs-de-lys; la sévère et véridique histoire devra enregistrer qu'il y eut dans la nation française un chaleu-

reux enthousiasme : le Russe fut accueilli, le Prussien fêté, et l'Autrichien choyé. On chantait partout *Vive Henri IV* et *Charmante Gabrielle* avec une infinité de variations ; et bien des respectables libéraux sont encore aujourd'hui chevaliers du Lys : distinction ineffaçable. C'était nécessité de revenir sur la constitution fondamentale du pays. La Charte parut. Nous remarquons en passant que le mot *constitution*, qui exprimait si bien la pensée de construction éternelle, pyramidale, la pensée de durée sans fin, d'établissement à toujours, fut changée pour le mot *charte* qui, selon Ménage, viendrait de *charta* ; selon Nicol, du grec χαρτης, gros papier, carton. Ce mot était aussi employé dans le langage du palais comme l'équivalent de *carcer*, prison. Du cange veut y trouver l'étymologie de charte, *carcer*, *carcre*, *charcre*. On appelait aussi *chartre* la phthisie, etc. (1).

Toujours est-il que ce mot nous rappelle de bien grands évènements : la Charte de 1814 renversée, et la Charte de 1830, notre conquête, la dernière enfin, celle qui a planté l'arbre immortel de la liberté, à l'ombre duquel nous croissons en progrès, en bonheur etc. Ci —6ᵉ constitution, 1814, 750 législateurs.
Ci—7ᵉ *id.* 1830, 750 *id.*

(1) Voyez au mot *chartes*, Trévoux ; le *Journal de Leipsick*, 1638, page 516.

Ainsi, depuis 89, disons 50 ans, nous avons eu sept constitutions, sept pactes fondamentaux ; notre édifice social a changé sept fois de fondations. Nous l'avons retourné, remanié, rétabli, refondu, reconstruit sur de nouvelles bases, de nouvelles vues, d'autres intentions, à sept fois diverses. Cela fait à peu près un pacte fondamental tous les 8 ans. Chaque constitution différente, terme moyen, l'une dans l'autre, a usé 2 législatures et demie, dont la moitié composée de nouveaux élus—donc nous avons eu 17 législatures.

Nous rappelons que nous négligeons les fractions. Pour les calculs exacts, nous renvoyons aux pièces justificatives, nous y avons mis la plus sévère rigidité, tous les chiffres y sont de l'exactitude la plus précise ; d'ailleurs, ils se rapportent à peu près à ceux que nous établissons ici—17 législatures à 700 députés. On voit que nous réduisons le nombre porté presque toujours à 750, excepté pour les constitutions de l'an VIII et de l'an XII, afin de compenser le nombre des législateurs renommés, et celui en moins d'après les constitutions précitées.

Or, 17 législatures à 700 législateurs nous donneront pour les 50 ans de législature de 89 à 1840, le nombre immense de 11,900 législateurs—disons 12,000 ; les douze mille notabilités depuis 50 ans, ce que Paris, ce que chaque ville, ce que chaque province a pu faire jaillir de plus capable, de plus élevé par le

cœur et l'esprit, toutes les célébrités de l'époque: les douze mille capacités, produit du choix de tous les gens éclairés, reflets des meilleurs vues, des plus sages projets — car l'élu s'empresse de communiquer à un député et ses vues et ses projets; l'élu moissonne dans tous les cerveaux pour apporter son tribut de lumières, sa gerbe de produits, au palais de la législation, cette grange de toutes les conceptions surgies dans l'intérêt de l'espèce humaine, sous les crânes les mieux organisés.

Or, des 12,000 génies chargés des destinées de notre noble patrie, beaucoup ont passé le fleuve du Léthé. La tribune exhausse un instant, on y est en vue, on y parle de haut; puis bientôt la vogue qui soutenait, disparait. On tombe, ainsi que ces marionnettes que nous voyons dans des cabanes ambulantes, et que soutient une main complaisante. Ces héros parlent, agissent, occupent, amusent la foule: Polichinelle, insolent comme une opposition, s'y bat avec le commissaire, qui parle au nom de l'autorité. Le diable, noir comme la mort, survient et enlève le tout, commissaire et Polichinelle, pour les jeter pêle-mêle dans un coin, où on les oublie. La foule s'est divertie, elle se dissipe—heureuse si une averse n'est point venue *subitò* l'arracher à ce délassement.

Mais enlevons-nous à nos réflexions poétiques, et continuons de jeter quelques-uns de nos aperçus, qui feront deviner toute l'étendue et l'importance lumineuse de notre nouvelle

économie politique. Nous avons, depuis 89, compté 12,000 législateurs; 50 années de législature. Une session ne dure que 6 mois; il y a deux Chambres. Toutefois, empressons-nous de reconnaître que les séances n'occupent par jour que de 5 à 8 heures, disons l'une dans l'autre 6 heures. Cela admis, 50 années nous donneront 18,000 jours, ou 108,000 heures pour chaque législateur, ou 1.296,000,000 h. consommées par nos 12,000 législateurs. Nous continuons : On peut lire à haute voix, dans l'espace d'une heure, cent pages in-8°, contenant l'une dans l'autre 320 mots—soit 32,000 mots par heure. Ainsi, de la tribune ont pu tomber au moins 3,456,000,000 mots plus ou moins beaux et intelligents. Avec les 1,296,000,000 heures consommées par tous les législateurs, on aurait pu lire 12,960,000 pages ou 4,320,000 volumes, ou bien toute la bibliothèque royale, qui, d'après les catalogues de 1820, renferme 700,000 volumes.

Or, de cette valeur en paroles de 4,320,000 volumes, qu'est-il éclos pour le bonheur de tous?

D'abord, la 1re constitution qui proclame la fraternité, l'égalité, le bonheur, la richesse publique, la liberté, la puissance, l'affection pour tous les hommes.

La 2e, proclamant la fraternité, l'égalité, le bonheur, la richesse publique, la liberté, la puissance.

La 3e, proclamant la fraternité, l'égalité, la richesse publique, la liberté, la puissance.

La 4e, proclamant la fraternité, l'égalité, la richesse publique, la liberté.

La 5e, l'impériale, qui décapite la fraternité, et ne promet plus que l'égalité, la richesse publique, la liberté.

La 6e, celle de 1814, décapitant l'égalité, ne promettant plus que la richesse publique, la liberté.

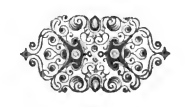
La 7e, la dernière, la nôtre, celle de notre cour, qui ne promet plus que la liberté ; mais elle la promet dans les plus beaux termes du monde !

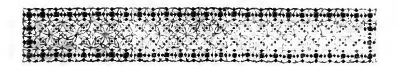
S'il en survenait une 8e, nous ne pensons pas qu'elle puisse se réduire davantage, ce qui infailliblement est une preuve que nous nous en tiendrons à cette 7e, et que ce sera l'immortelle—valeur des 3,450,000,000 mots, des 4,320,000 volumes.

Qu'est-il éclos encore ? Nous l'avons dit, au moins 12,000 célébrités, dont le fleuve du Temps a englouti plus ou moins profondément les noms, le souvenir, et tous leurs rêves si riches d'espoirs dorés ; mais qui ont droit à notre reconnaissance, pour peu que nous soyons équitables. Tant de lumières, de science, de génies, se sont, par la force des choses, résumés en quelques hommes d'élite : précieux produits, parfums délicieux, rayons divins de tant de célestes intelligences ! En conséquence, prenons, et à des époques différentes, deux de

ces hommes *résumés*, de nature supérieure, les deux plus grandes célébrités de notre tribune française. Ce sera déjà Mirabeau, qui ouvrit cette ère de progrès avec tant de gloire ; ce sera ensuite Benjamin Constant, qui leur donna la consistance du marbre, la consistance de l'éternité. Que ces deux noms réveillent de beaux souvenirs, les souvenirs les plus chers aux cœurs bien placés ! Ils rappellent les plus beaux triomphes de la tribune, où brillent aujourd'hui, mais, nous osons le dire, sans les effacer encore, tant de maîtres dans l'art de la parole.

Nous renvoyons à un autre chapitre l'étude de l'orateur du gouvernement représentatif.





XII.

DE L'ORATEUR.

Il est évident qu'un homme qui n'aurait que du bon sens, toujours si simple dans son langage ; qui ne serait doué que de raison, et partant d'indulgence et de bienveillance—car la haute raison rend toujours et bienveillant et indulgent ; il est certain que cet homme de modération, à la tribune ne sera jamais qu'un froid orateur : sans mouvement, sans ardeur, sans entraînement ; ne parlant pas assez, ou parlant sans s'animer ; et jamais ne sachant

toucher ou convaincre. Le gouvernement représentatif ne peut vivre que de passions ; il en faut à la tribune surtout : la raison y serait ennuyeuse, le bon sens ridicule. Ce sont de vives attaques, des reparties heureuses, d'adroites insinuations, des cris d'alarme, de vengeance, enfin de chauds, d'ardents accents, qui doivent retentir du haut de la tribune sonore, dont les échos se portent au loin, pour réveiller tous les ennuyés, tous les désœuvrés, ainsi que les indifférents, ou les exaltés de Paris et de sa banlieue, de la province et de ses villages.

Ce ne fut point la passion qui manqua à Mirabeau : son père le maudit, sa vertueuse femme le quitte et meurt de chagrin. Il jette le désordre dans une famille honnête, en lui enlevant une jeune mère qui en faisait la joie et l'espoir ; il répand l'or avec profusion, en prend, en demande partout ; aime le luxe, l'affiche, tient surtout à ce que ses livrées soient belles, à ce qu'on l'appelle comte, à ce que l'on connaisse ses prétentions à la parenté des Coligny ; il porte la tête avec insolence, et avec insolence jette sa voix pleine et tranchante. Comte et seigneur, par haine des grands, il se fait le champion des petits ; puis, par amour pour l'or, il trahit les petits et se donne aux grands ; enfin il meurt épuisé, usé, louant le néant. Il meurt, et la gloire de ses succès de tribune retentit encore. Mirabeau, l'auteur d'assez mauvais livres, est le modèle des orateurs politiques. Il

force à reconnaître que la tribune politique appartient surtout à ce que l'on appelle les organisations puissantes ce qu'un homme de sens ordinaire, de sens commun, appelle tout simplement des esprits de travers, de fort mauvais sujets, avec de trop excellents poumons, et beaucoup trop de suffisance.

Rappelons les plus beaux titres de Mirabeau à cette renommée brillante ; selon ses adeptes, à cette reconnaissance de tous les peuples, reconnaissance plus désirée qu'accordée. — Une assemblée délibérait, l'autorité veut la dissoudre. Mirabeau se lève : « Allez dire que le peuple est plus fort que vos baïonnettes ; nous n'obéissons pas. » Depuis, le mot fut un peu arrangé, poétisé dans les expressions ; mais enfin ce fut là la pensée qui sur-le-champ et de prime-saut exhaussa dans l'opinion publique l'orateur rebelle, l'orateur enseignant ainsi à s'appuyer sur la popularité, la popularité entée sur la révolte.

Le nom de député lui sembla moins beau que celui de représentant du peuple. Sur ce sujet il parla longuement, et se fit applaudir. — Quand on se jette dans le vague des idées, on est mieux à l'aise pour discourir à perte de vue.

L'organisation de la garde nationale lui fournit un texte pour engager l'armée à réclamer de l'indépendance, et y semer des germes de discorde et d'indiscipline. Il fut le promoteur de la loi martiale, de celle qui enleva au clergé

ses propriétés, de celle qui créa les assignats. Du Roveray, Clavière, Champfort, Lamourette, et bien d'autres, lui apportaient le fruit de leurs études, de leurs lumières; il s'en inspirait et parlait d'après eux; mais c'est dans le rôle de l'homme politique, *duper*, *s'élever*.

En attaquant sans cesse, sans relâche, Mirabeau s'était rendu redoutable. Pour acheter son silence, on lui offrit 40,000 f. par semaine, une ambassade ou un ministère à son choix — la lutte terminée. Le modèle des orateurs politiques se vendit. Le peuple sera toujours oublieux et ingrat; le pouvoir, toujours riche et puissant; l'orateur en vogue, toujours un homme de passion, ayant de grands besoins : — à qui doit-il appartenir à la fin? Ces réflexions justifient cet axiôme : *la tribune est le comptoir où l'on s'expose en vente; un perchoir où l'on fait la roue en appelant les enchères.*

Etudions plus brièvement encore l'orateur modèle de notre époque, celui dont la réputation fut la plus populaire : j'ai nommé Benjamin Constant.

Benjamin, qui fut aimé d'une femme dont le principe était que les génies n'avaient pas de sexe.

L'auteur de *Corinne* se complaisait à parler de Benjamin, qu'elle avait connu jeune, blanc, rose et candide; elle aimait à se rappeler sa chevelure blonde et pendante dans laquelle souvent ses doigts s'étaient joués. Elle n'avait

oublié rien de lui, ni ses discours tendres et empreints d'ardeur, ni ses serments si pleins de feu, ni ses regards célestes. Mais, hélas ! la jeunesse passe : heureusement le talent réel s'immortalise !

En 1830, M. Benjamin Constant était desséché, couleur parchemin, portant lunettes et boitant ; n'ayant plus que quelques dents marbrées, et un peu de cheveux droits et raidis, d'une couleur entre le blanc et le chanvre. Il était assez souvent maussade, aimant l'argent plus que l'amour ; mais le roi de la tribune ! Par habitude, par position, comme l'on dit aujourd'hui, faisant ronfler, avec grands mouvements de bras, les mots *liberté*, ***bonheur du peuple***, ***la presse***, ***la gloire***, ***la nation***, et autres gros coups de caisse ; et la nation, la bouche béante, d'applaudir! Il avait publié depuis long-temps un ouvrage des plus graves, comparable à l'*Esprit des lois :* réflexions sur les constitutions, et esquisse d'une constitution. Sujet profond, qui appelle les méditations les plus sérieuses, objet des études des plus grands génies. Il avait fait imprimer ce charmant petit livre, si délicat, si gentil, si amoureux : *Adolphe;* Adolphe le tendre, l'aimant, qui ne le cède pas à Manon Lescaut pour la peinture des scènes à effet, des scènes voluptueuses, où le nu est touché à la Watteau, avec une finesse, avec un charme, avec une légèreté à se faire baiser du bout des lèvres. Il

avait fait paraître son volumineux ouvrage : *La Religion*. La religion ! ce mot seul dit tout ce que cet ouvrage devait renfermer de sublimes et de saintes pensées, de touchantes et solitaires réflexions, d'éclairs d'esprit, d'élans de l'âme, de piété, de charité. Hélas ! l'ouvrage fut peu lu ! Puis il avait écrit en vers alexandrins, tombant à l'hexamètre, et rimant à la fin, la longue tragédie à tirades : *Walstein*. On sait l'histoire de ce chef de partisans, qui pilla, brûla d'abord sur un petit théâtre, et courait à la potence ; quand ses troupes s'accrurent, se multiplièrent, ce qui en fit un général puissant, bataillant, pillant, brûlant en grand, devenant duc de Mecklembourg, aspirant au trône, etc. M. Constant de Rebecque en avait fait son héros ; pour lui s'était engoué, et avait rimé en actes, en scènes et en dialogues, tous ces héroïques faits. — Que de titres glorieux !

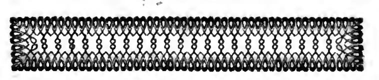
Mais M. Benjamin Constant avait la faiblesse d'aimer à dire qu'il dédaignait sa noblesse, son beau nom de Rebecque. Il eut la faiblesse d'accepter de Napoléon sur le trône, une place de conseiller d'état, quand, la veille, sa plume éloquente l'avait à son débarquement de l'île d'Elbe, salué d'apostrophes d'une libéraleénergie. Il eut la faiblesse, dit-on, d'aimer considérablement le jeu, de s'y être adonné avec fureur. Il eut la faiblesse, à ce que l'on assure, d'avoir été sensible aux caresses dorées de Louis-Philippe ; il eut la faiblesse, etc.

Mais ne rappelons pas toutes ces faiblesses, ne ternissons pas sa belle réputation ; de nos jours n'est-ce pas l'orateur le plus populaire, celui qui a su le mieux parler aux passions des masses? Cet homme, d'un jugement si sain, d'une pureté de conscience si romaine, d'un désintéressement si noble, d'une élévation de caractère si belle, est le digne modèle que les orateurs de nos jours doivent se proposer dans l'illustre carrière qu'ils parcourent : celle de la moralisation des peuples, de leur amelioration morale et matérielle.

Nous ne quitterons pas ce sujet : l'orateur du gouvernement représentatif, sans mentionner l'orateur qui ne parle pas. Cette nature de talent ne comporte pas cette fougue des Mirabeau, cette logique des Benjamin Constant, cette raillerie des Chauvelin, des Persil ; elle demande une tenue, une dignité, une réserve qui aux gens bien nés inspire le respect, et parfois contient les brouillons. Il faut l'air penseur, la mine composée ; la parole qui sonne le profond. le devin, la charade ; une apparence de désintéressement à la spartiate, l'affiche de mœurs intactes. L'orateur réservé et digne rougit de parler à un ministre, dans la crainte de la contagion ; il doit se sauver d'un regard du souverain, comme de la peste ; il pourrait être pris pour un courtisan ; il est droit, gommé, brossé et sec.

Le modèle de ces dignitaires est l'illustre défunt M. Dupont de l'Eure, qui eut l'unique

honneur d'être nommé à la fois par plusieurs colléges électoraux, et qui de préférence adopta pour patrie l'Eure dont il s'était fait une noblesse. L'illustre défunt était né en 1767 en Normandie; il se montra toujours le modèle de la probité politique; ses mœurs antiques respiraient le baume de la vertu, qu'il eut l'honneur d'inventer de nos jours; il fut accusateur public en l'an VIII, mais il resta toujours vertueux; il fut président du tribunal criminel d'Evreux, mais toujours vertueux; il est doué d'une gaîté ingénue, et ingénue est sa conversation comme celle d'une première communiante; il mourut illustre, parce qu'il a été puritain; et l'on pourrait écrire sur sa tombe : « Ci-gît Dupont de l'Eure, vertueux Normand, qui a inventé la vertu politique. » Nous avons cité le modèle de l'orateur fougueux, le modèle de l'orateur logique; passant sous silence le modèle de l'orateur badin,, nous avons révélé le modèle de l'orateur discret, vertueux, profond; passons à un autre chapitre, où nous présenterons sous un jour plus lumineux la classification des orateurs. Nous ne craignons pas de nous répéter, quand nous pouvons apporter les lumières de la science sur un sujet de si haute importance. De la tribune, nous avons été à l'orateur; de l'orateur, élevons-nous aux Chambres.



XIII.

DES CHAMBRES, DE LEUR COMPOSITION.

La nature dans ses œuvres est presque toujours complète : elle combine les éléments simples de mille manières ; en fait des corps composés, variés et distincts ; des êtres organisés, que l'homme, l'être le plus richement doté, observe, étudie et explique. La destination de ces premiers éléments paraît être souvent de se combiner, de rester opposée, de lutter, de se neutraliser l'un par l'autre, tout en concourant à un but fixé par la Provi-

dence. Soit dit en passant, ces réflexions sont loin d'être étrangères au sujet qui nous occupe : le gouvernement représentatif. Nous continuons. Ainsi, l'homme n'est pas seulement une créature respirant, vivant; il est encore un être sentant, pensant; un composé de différentes existences, de différents animaux pour ainsi dire, animés d'instincts, de besoins divers, opposés parfois, qui en font un tout, une espèce ayant une même destination, une destination donnée. Au sommet est le cerveau, complexe lui-même, qui se porte au-delà du centre, semble vouloir sans cesse se détacher de ses chaines terrestres, revient vers le passé, s'élance dans l'avenir, interroge le ciel, a sa vie, ses besoins, ses exigences, et toujours des ailes, celles de l'ange ou du démon. Le cœur, ce flux et ce reflux de notre corps, que l'orage des passions vient souvent agiter, qui souvent porte le désordre au cerveau, le dessèche ou l'inonde, et suit toujours sa marche, son cours, jusqu'à ce que la mort vienne tarir sa source. L'estomac, ce serpent intérieur dont la gueule s'entr'ouvre dans notre palais, qui se glisse dans notre corps, frémit, palpite, là où nous l'appelons l'estomac; se ploie, se déploie, se reploie, là où nous le nommons intestins. Et enfin plus bas cet autre animal, jolie coquille de colimaçon chez la femme, fier colimaçon chez l'homme, qui, par la sainte volonté divine, tendent à se réunir, le colimaçon dans la coquille, la coquille en

serrant le colimaçon—tendre et chaste union', qui, dans les mystérienses œuvres de la divinité, sous la bénédiction céleste, cache un délice de jouissances et d'angéliques tendresses.

Ainsi, la vie animale se marie, complétée de différents organes animaux, à existence distincte, et compose un tout harmonieux. La vie spirituelle présente les mêmes phénomènes, moins observés sans doute, mais tout aussi réels. Il n'est point de mauvaises passions, il n'est point de vertus, qui n'aient leurs germes dans l'homme, et ne pénètrent chez chaque individu, ne serait-ce que par la lueur d'un éclair. Toujours les luttes incessantes de ces diverses agitations, souvent contraires, viennent l'agiter, le troubler. Un des rêves de tout sacerdoce est de choisir parmi les créations de la divinité, et d'espérer arriver à ce résultat plus désiré qu'obtenu : le développement des bons germes, l'étouffement des mauvais. — Comme si nous pouvions faire que l'espèce des oiseaux naisse sans pattes pour mieux voler, et l'espèce volaille sans ailes pour mieux marcher! Ce que Dieu a fait est fait, ce qu'il a voulu est.

Ces diverses exigences des passions innées chez l'homme, il serait facile de les analyser, de les déterminer, comme on l'a fait pour les organes corporels. On trouvera chez l'homme le besoin d'aimer, de protéger,—ce qui justifie si bien ses affections de famille. On lui trouvera celui de posséder un appui, un défenseur,

une providence,—ce que démontre assez bien la grande facilité qu'il a à se façonner courtisan, soit d'un roi, ou du peuple, d'un saint même. On lui trouvera le besoin de rapporter tout à lui, de se faire le pivot de tous mouvements, le centre du monde, — ce que prouvent avec évidence ses tendances à la domination, à l'égoïsme, le peu de durée de ses deuils — un an il pleurera l'auteur de ses jours ; la tendre moitié à laquelle son existence fut associée, huit jours ; un oncle, une heure ; — le code de la civilité fixe exactement la mesure des larmes.—On lui trouvera.... mais ne poursuivons pas la voie de ces indications, ce que nous en avons dit suffit pour prouver nos assertions.

Rapprochons-nous encore de notre sujet.

Nous dirons :

Les peuples, comme l'homme. ont leurs passions imposées, leurs exigences impérieuses, leurs sentiments naturels. Ils les prennent, s'en empreignent, comme la feuille d'un arbre s'empreint de verdure, ses fleurs d'odeur, ses fruits de saveur.

La science de la nouvelle économie politique devra s'attacher à analyser chacun de ces grands ressorts des sociétés, en étudier le jeu, en calculer la portée, en examiner le résultat.

Nous rapprochant encore de plus près de l'objet spécial qui nous occupe présentement, nous ajouterons que les assemblées offrent

aussi leurs éléments déterminés, constitutifs, invariables, qui meuvent les hommes, en font des atômes agissant, impressionnés malgré eux, dans une voie tracée, par un but donné, sans qu'ils puissent au-delà se mouvoir, vouloir — nous l'avons déjà dit. Avant de pénétrer plus avant dans notre sérieuse analyse, nous le rappelons, toute assemblée offrira déjà une volonté, puis une opposition—parfois un tiers cherchera à poindre, mais toujours il passera, s'éteindra, broyé entre ces deux puissantes meules des assemblées discutantes : la volonté, la résistance. Nous ne nous en occupons pas à dessein.

Nous avons dit que le parti de la résistance enlevait incessamment au parti de la volonté de son trop plein, jusqu'à ce qu'il ait détrôné, surbaissé le parti dominateur, qui, lui, rejeté à terre, tendra à remonter, s'agitera en conséquence, jusqu'à ce qu'il ait réussi.—Ainsi se meuvent les ailes d'un moulin à vent : celle qui est en haut revient en bas, celle qui est en bas monte, puis décline, redescend, quand l'autre est remontée pour décliner, redescendre de nouveau, et laisser la place à sa rivale; et ainsi de suite, et toujours sans changer de place, et toujours sans cesser de broyer. Par cette comparaison, nous n'avons pas voulu dire, parce qu'il n'est pas de notre caractère de faire de mauvaises plaisanteries, que le gouvernement représentatif fût un moulin à vent broyant le peuple, vers lequel se dirigeraient,

comme les poètes vers le Parnasse, tous les hommes distingués de l'époque : hommes de barreau ou de bourse; nous n'avons eu que l'innocente intention de faire une comparaison saillante, ce qui est peut-être un défaut de notre style, sans apprêts et sans fard d'ailleurs.

Nous continuerons l'élaboration de notre chimique analyse en priant le lecteur de nous prêter plus d'attention encore, pour qu'il ne s'égare point dans les tours et détours de notre classification.

Si nous prenons les deux éléments constitutifs de toute assemblée discutante, et que nous soumettions la matière au creuset de l'observation, que remarquons-nous dans le résidu ignifère, inflammable, explosible? 1o une partie volatile, se dégageant inconsidérément, orateurs qui partent inattendus comme une bulle, un souffle, éjaculation de toutes matières en ébullition, esprits sautillants d'oiseaux bavards, coups d'archet avant la mesure. Ces parleurs, gênant, pétillant, compromettant, nous les désignerons, dans ce grand feu d'artifice appelé débat parlementaire, sous le nom de *fusées*.

2o Nous trouverons ensuite les lumières du parti, ceux qui se posent, se drapent à la tribune, ne se hâtent pas, ne s'embarrassent pas en parlant. ne diraient-ils que des mots; orateurs qui s'étalent, prennent leurs aises, s'appuient sur leur public complaisant; soit piano, soit forté, débitent leurs rôles avec as-

surance, enflent leurs sons à propos, modulent leurs voix avec talent, gesticulent à l'occasion; et sautant avec une facilité admirable de l'allegro à l'andante, et du largo au presto, de la guerre au commerce, de la marine à l'instruction, du tremplin à la corde, de la corde au cerceau; qui toujours souples, toujours exercés, sont toujours applaudis; parleurs que l'on appelle éloquents par excellence, princes de la parole, et qui ont toujours les bras ouverts, moins pour jurer que pour attraper au passage un portefeuille ou une faveur. D'ailleurs, caressant l'auditoire, gracieux pour le public, et faisant la roue quand on leur dit : Vous arriverez, vous êtes populaires, vous serez ministres. Dans notre feu d'artifice, nous nommerons ces orateurs élevés, ces météores, *chandelles romaines.*

3° Nous trouverons encore un autre produit : l'orateur crêpu, taquin, abrupte, qui aime le bruit, éclate, apostrophe, écume, gronde, menace : c'est le bruyant *pétard.* Les ministres le craignent, il divertit le peuple. Un *pétard* qui tombe de temps à autre au milieu du huchoir ministériel jette le désordre, fait secouer les ailes, déconcerte, produit merveilles.

4° Quand on est las et des chandelles, et des fusées, et des pétards, que l'on est un peu ahuri, ébloui, dérouté, alors un feu de Bengale produit un excellent effet. Il apparaît, il illumine, brille, s'étend : on se repose, on ad-

mire. Nous appellerons dans notre analyse *feu du Bengale* l'orateur faisant de la dignité, quelquefois de la science plus ou moins exacte ; s'observant pendant long-temps pour s'allumer, et avec ce talent d'un cuisinier qui sert son rôt à propos, n'apportant son plat oratoire tout dressé qu'à l'heure propice, en conservant une mesure parfaite ; ne cessant jamais d'être limpide dans le style, quoique vide dans la pensée; aimant assez l'allure poétique, rêveuse, un peu religieuse. L'orateur vertueux et grave, sentencieux et creux, sera donc appelé *flamme du Bengale.*

Ainsi, parlage étourdi, parlage exercé, parlage furieux, parlage gommé, voilà les quatre tons sur lesquels seront chantés infailliblement tous les premiers rôles parlementaires. Il faut qu'ils soient ou fusées, ou chandelles romaines, ou pétards, ou flammes du Bengale. La matière minorité-opposition, analysée, mesurée, donnera surtout de la fusée, du pétard, un peu de chandelles romaines, rarement de flammes du Bengale. En effet, dans ce camp, on passe souvent les bornes, on attaque sans désemparer, l'on ne raisonne que faiblement : on n'a pas assez de calme, les coudées assez franches, pour sermonner. La matière puissance-majorité, analysée, présentera les mêmes éléments, mais dans d'autres proportions; elle fournira d'abord et surtout des chandelles romaines—dans ce camp on disserte beaucoup. Un peu de flammes du Bengale : on s'y efforce

d'en appeler aux cœurs sensibles. Assez peu de fusées : on y est prudent, plus sur la défensive qu'à l'avant-garde. Bien peu, bien peu de pétards : on y est assiégé, on ne sort pas en tirailleurs.

Le reste des parlementaires, sur les banquettes, fait seulement décoration. Dans notre aperçu rapide, nous n'en parlerons pas autrement, nous donnerons à cette matière le nom ci-contre : *décoration*.

Résumons :

CHAMBRE A PAROLES.

MAJORITÉ.	MINORITÉ.
Orateurs chandelles romaines.	Orateurs fusées.
Orateurs feux du Bengale.	Orateurs pétards.
Orateurs fusées, presque nuls.	Orateurs chandelles romaines, peu communs.
Orateurs pétards, à zéro.	Orateurs feux du Bengale, presqu'à zéro.
Décoration.	

(Nota. On ne peut en jouir qu'entre le déjeûner et le dîner.)

Lorsqu'il arrive que le peuple s'en mêle, alors tout part à la fois : cela fait bouquet.

Il résulte de ces indications sommaires que toutes les questions que nous adressons aujourd'hui aux députés sur leurs opinions, leur valeur, leur poids etc., etc., sont hors de sens.

On peut, sur un simple coup-d'œil, classer un sujet aspirant aux tréteaux : il sera de la majorité, l'homme qui veut acquérir avec prudence; de la minorité, l'homme qui veut acquérir de haute lutte.

Têtes d'oiseau : fusées.

Têtes rondes, échauffées : pétards.

Figures puritaines : feux du Bengale.

Air capable : chandelles romaines.

Le reste refoulé à la décoration.

Nous n'insistons pas; le temps nous presse. Mais nous espérons que l'on aura compris notre nouvelle classification. Nous n'ajouterons qu'un mot : c'est dans l'évaluation de ces différentes espèces, de ces diverses forces, que notre nouvelle économie politique révèlera les faits les plus curieux, et démontrera que dans le composé assemblée parlante, les nombres de chacun de ces éléments constitutifs se contrebalancent à peu de chose près dans des proportions données, n'importe à quelle époque, dans tel pays l'on prenne l'assemblée. Ainsi, la chambre où l'on chantera le plus haut des chœurs sur la liberté chérie, la gloire de la patrie, le ministère oppresseur ou le peuple en fureur n'aura que les mêmes qualités déterminées d'orateurs diserts, d'orateurs furibonds, d'orateurs étourdis, etc., toujours dans les proportions fixées, ni plus moins que celle où l'on ne parlera que des intérêts matériels, des besoins réels, des moyens providentiel , etc. Tenez la chose comme certaine : une

assemblée parlante, grecque ou romaine, normande ou germaine, française ou anglaise, donneront indubitablement les mêmes résultats. Toujours les deux camps emploieront la même stratégie; toujours les discours se couleront dans les mêmes moules; toujours le pouvoir fera les mêmes fautes ; le peuple tombera dans les mêmes excès, et toujours au denoûment toutes les marionnettes ne feront qu'une même cendre.

Nous avons annoncé que nous ne craignions jamais de revenir sur les mêmes idées, quand nous croyons qu'elles pouvaient y gagner de la lucidité ; dans le chapitre suivant nous traitons de la majorité.





XIV.

DES MAJORITÉS.



Notre économie politique s'élevera trop haut pour descendre dans des détails qui lui feraient perdre de vue l'ensemble des grands pas de l'humanité. Pour elle il ne peut y avoir ni montagnes, ni girondins; ni côté gauche, ni côté droit; ni progressifs, ni doctrinaires. Ces noms des diverses fractions d'une assemblée pour nous sont la même chose : des gens voulant, des gens ne voulant pas. Dans toute assemblée il ne peut qu'en être ainsi : les uns

oui, les autres non ; des contents, des mécontents ; des forts, des faibles ; des tyrans, des rebelles. Tout se réduit à une question de majorité, à une question de surprise ; c'est un jeu de barres. Ce que le peuple y gagne ne fait rien à l'affaire ; il prête seulement son dos pour que les habiles y jouent. Cela est, cela doit être : cela est, car il est évident que nous n'avons pas encore la poule au pot, que ce bon Henri IV nous promettait, en donnant à nos aïeux force poignées de main ; car il est évident qu'aucun de nous n'est pas plus exempt de l'impôt annuel et de l'impôt du sang, de l'impôt de l'armée, qu'à toute autre époque de l'histoire. Cela doit être, car les constitutions les plus libérales disent bien : Le peuple votera des impôts ; et nous n'en avons pas encore une seule qui dise : Le peuple ne paiera pas d'impôts. Pas une seule qui ne proclame acte méritoire, acte obligatoire, la folle et terrible nécessité de s'armer pour aller tuer, sous le costume militaire, de braves gens qui n'en peuvent mais : assassinat mutuel, assassinat en grand, au son du fifre et du tambour !

Or, soit la majorité la force A, la minorité la force B. Il est certain que la force A tendra toujours à envahir, tandis que la force B résistera de son mieux ; que l'une s'amalgame à l'autre, il y aura un trop plein, un débordement qui rétablira toujours une force A, accaparant une force B, résistant. N'importe la formule de l'attaque, n'importe celle de la ré-

sistance, l'esprit algébrique ne verra à ce jeu, toujours sur le dos du peuple, que les ressorts inévitables d'attraction d'une part, de répulsion de l'autre; ressorts poussant finalement les joueurs, et les faisant parler dans une forme donnée. Les rôles comme le langage sont tracés d'avance, impossible de s'en écarter. La force A s'étendra comme l'eau, sourdement, entraînant ou imbibant de son mieux tous les obstacles ou toutes les éponges qui feraient barrière; s'avançant, couvrant et la vase et les précipices, et les bas-fonds productifs et les richesses cachées; elle ira gagnant, s'élargissant, toujours sur la défense, se tenant derrière le rempart de la loi, à l'ombre du trône. La force B, plus légère, plus hardie, craignant moins de se compromettre, marchant à découvert, attaquera sans cesse, minant ici, frappant là; montant à l'assaut de ce côté, tendant un piége de celui-là; harcelant, défiant, injuriant, mentant, calomniant même : car toutes ses armes sont bonnes à l'encontre de l'ennemi. Ainsi qu'une guêpe à l'attaque d'un taureau, elle piquera le pouvoir, bourdonnera, le harcellera, l'épuisera, et enfin lui deviendra supérieure; s'élevera à son tour, et commencera à s'arrondir. Car la force B doit toujours anéantir la force A, jusqu'à ce que la force B, étant devenue elle-même la force A, et la force A la force B, cette dernière devra recommencer la lutte, selon la formule, jusqu'à son élévation, qui arrivera certainement; ainsi vont, viennent les

jeux de la bascule—toujours sur le dos du peuple — jusqu'à extinction de l'humanité, créée pour exercer ainsi le noble jeu du roi détrôné.

La force des parties, la durée de la lutte, peuvent tout aussi bien s'évaluer, que leur langage, qui ne varie pas quant au fond, peut se dictionnariser. Une minorité à sa naissance va grandissant de sa persistance déjà, puis de l'ardeur de son attaque, puis de l'amusement qu'elle procure à tous les badauds, puis enfin de l'effroi de ses adversaires. Ceux-ci désertent : la minorité devient majorité dès-lors. Elle va décroissant, elle commence à diminuer, parce qu'elle a plus promis qu'elle ne peut tenir ; elle diminue encore, parce qu'à l'œuvre elle s'embarrasse, dément les principes et se déroute, puis, qu'elle fait des excès qui la minent ; elle s'amoindrit, parce qu'il lui faut à son retour se défendre au lieu d'attaquer, et que le rôle est plus difficile ; elle s'amoindrit encore, parce que chaque pas sur le terrain de retraite est une défaite réelle, que le découragement lui arrive promptement, et qu'elle est dominée, de dominante qu'elle était. Après s'être ainsi amoindrie, elle s'éteint enfin, parce qu'elle est montée à l'échelle d'un côté, et qu'il lui a fallu redescendre de l'autre, toujours sur le dos susdit. Or, notre économie politique évaluera le temps nécessaire à l'ascension, nécessaire à la chute ; calculera ce que le dos susdit peut supporter — car il arrive quelquefois que le peuple, comme un paillasse à quatre

pattes, sur lequel grimpent les joueurs de gibecière, faiseurs de tours empailletés, il lui arrive quelquefois, à ce bon peuple, de se retourner, et de renverser les équilibristes. Elle évaluera les chutes, contusions, les soufflets donnés et reçus; les indigestions, les anévrismes, maladies noires, folies, suicides, gagnés à ce noble développement de l'esprit humain, au jeu du pouvoir disputé, arraché. Elle recherchera si les joues de nos jeunes filles en sont plus fraîches, leurs dents plus blanches, le ciel plus pur et les prairies plus verdoyantes; si les fleurs des arbres en sont mieux parfumées et leurs fruits plus savoureux; si nos jours en sont plus doux et nos nuits plus calmes. Elle recherchera, pèsera, évaluera le résultat de tant de luttes, de mécomptes, de malheurs, en présence de l'agitation des peuples, jouets d'aveugles passions, comme la poussière est le jouet du vent; elle interrogera chacune de ces passions qui font tourner, retourner, pirouetter l'être raisonnable de la création : et la fièvre religieuse, qui a poussé au bûcher tant de frénétiques; et la fièvre de la gloire, qui a si souvent et si fatalement fait répandre tant de sang; et celle de la liberté, qui a toujours fait courir après un fantôme et causé tant de déceptions. Elle interrogera, demandera d'où viennent tous nos débats insensés et ruineux, toutes nos luttes vides et sanglantes, et peut-être arrivera-t-elle à cette triste conclusion :

« *L'homme est d'autant plus fou qu'il raisonne davantage.* »

Notre économie politique, revenant ensuite à son essence, aux questions de chiffres, après avoir ainsi étudié les deux grandes masses du mouvement de l'opinion : la puissance, la résistance, abstraction faite de toute dénomination particulière, viendra à étudier les éléments constitutifs de chacune de ces deux forces opposées. Ce sera pour nous le sujet de quelques réflexions que nous renvoyons au chapitre suivant.

Nous trouvons dans un vieux livre allemand, empreint de cette rêverie touchante qui n'est pas la raison, mais qui va si bien au cœur, ces quelques lignes, que nous craignons de ne pouvoir traduire dans toute leur simplicité, dans toute leur naïveté. C'est un apologue ; nous cédons au désir de le citer :

« Vers le ciel montait une fumée aux formes arrondies et légères : des petits enfants qui regardaient, s'émerveillaient de la voir ainsi s'élever jusqu'aux nuages. — Admirez-moi, leur dit-elle ; une famille de cultivateurs unis et heureux alimente le modeste feu, d'où je m'élance ainsi vers le ciel. — Et ces enfants, les yeux bien ouverts et souriant, l'admiraient.

» Non loin ils aperçurent une colonne de fumée lancée avec rapidité ; elle était noire, sale, épaisse, et semblait vouloir lutter avec les vents contraires. — Enfants, leur dit-elle, tournez sur moi vos yeux bleus, vos regards étonnés ; c'est moi qui suis digne de votre admiration : contemplez-moi ; reconnaissez combien je suis

hardie et superbe; chantez mes louanges. Des forgerons noirs qui, à la sueur de leurs fronts, assouplissent le fer, jusqu'à le plier aux plus exigeants caprices de la mode, alimentent le feu ardent dont je m'échappe avec tant de fierté, pour aller si haut. — Les enfants, plus émerveillés, l'admirèrent bien plus.

» Mais tout-à-coup leur attention fut captivée par le bruit d'une fusée qui partit en laissant une longue trace de feu derrière elle : au milieu d'une fumée rougeâtre, elle éclata avec violence. — C'est devant moi qu'il faut se prosterner, dit-elle aux petits enfants ; c'est moi qui étonne, frappe, répands la terreur. Applaudissez donc avec transport, vous qui me voyez m'élancer avec tant de bruit et d'éclat dans le royaume des airs.—Les petits enfants, surpris, étourdis, admirèrent la merveille et applaudirent avec transports d'allégresse. Un vieillard passait. Jeunes enfants, leur dit-il, où est la fumée du paysan ? où est la fumée du forgeron, de l'industriel ? où est la fumée de la foudre qui a grondé ? — Dissipée, répondit un enfant ; dissipée dans le ciel qui est resté pur et lumineux.

» Qu'est-il resté du foyer du pauvre, du foyer de l'homme d'argent, du foyer de l'homme du pouvoir ? — De la cendre, répondit le même enfant.

» Ainsi, mes fils, s'écoulent les jours du paysan, les jours du riche, les jours du puissant ; ainsi s'éteignent leurs souvenirs ; ainsi passent

l'éclat, le travail, la misère; ainsi s'évanouissent les factions, les luttes, les opinions des hommes. Elles éclatent comme la fusée, le vent souffle, et derrière elles qu'un peu de cendre; tandis que le ciel reste toujours beau, et qu'à chaque printemps la nature reverdit. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES.

Fin de la Table du premier Volume.

